



Nations Unies

Rapport du Comité des conférences pour 1999

Assemblée générale
Documents officiels
Cinquante-quatrième session
Supplément N° 32 (A/54/32)

Assemblée générale
Documents officiels
Cinquante-quatrième session
Supplément N° 32 (A/54/32)

Rapport du Comité des conférences pour 1999



Nations Unies • New York, 1999

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Calendrier des conférences et réunions	1–84	1
A. Questions ayant trait au calendrier approuvé pour 1999 et aux demandes de dérogation présentées entre les sessions	1–5	1
B. Adoption du projet de calendrier biennal des conférences et réunions pour 2000-2001	6–14	2
C. Amélioration de l'utilisation des services de conférence	15–72	3
1. Statistiques relatives aux réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies : consultations avec les organes concernant l'utilisation des services de conférence mis à leur disposition	15–27	3
2. Prestation de services d'interprétation aux réunions de groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres	28–37	4
3. Amélioration des installations de conférence à Nairobi; possibilité de créer un service permanent d'interprétation à Nairobi; fourniture de services d'interprétation dans d'autres lieux d'affectation à partir des moyens d'interprétation permanents à New York, Genève, Vienne et Nairobi	38–61	5
4. Amélioration de la coordination des services de conférence	62–72	7
D. Demandes de dérogation au paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale	73–75	8
E. Examen du projet de calendrier biennal des conférences et réunions des organes subsidiaires du Conseil économique et social pour 2000-2001 ..	76–84	8
II. Contrôle et limitation de la documentation	85–139	9
A. Problème de la publication tardive des documents	85–92	9
B. Établissement de comptes rendus de séance des organes subsidiaires de l'Assemblée générale	93–104	9
C. Questions relatives à la traduction	105–120	10
D. Développement, mise à jour et enrichissement continus des sites Web de l'Organisation des Nations Unies	121–130	11
E. Accès au système à disques optiques	131–139	12
III. Examen du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001 : Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence ..	140–166	13
Analyse des problèmes liés à l'organisation des carrières et aux taux de vacance de postes dans certains lieux d'affectation	156–166	14

IV.	Participation d'observateurs	167-176	15
V.	Questions diverses	177-182	16
A.	Projet de plan à moyen terme pour la période 2002-2005 concernant les services de conférence	177-181	16
B.	Méthodes de travail du Comité	182	17
VI.	Questions d'organisation	183-193	17
A.	Composition du Comité	183	17
B.	Bureau	184-185	17
C.	Organisation des travaux	186-187	17
D.	Programme de travail	188-193	17
VII.	Travaux du Comité au cours de la cinquante-troisième session de l'Assemblée générale, du 9 septembre au 18 décembre 1998	194	18
Annexe			
	Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour 2000 et 2001		19

I. Calendrier des conférences et réunions

A. Questions ayant trait au calendrier approuvé pour 1999 et aux demandes de dérogation présentées entre les sessions

Introduction et aperçu général

1. Dans sa résolution 53/208 A du 18 décembre 1998, l'Assemblée générale a approuvé le projet de calendrier révisé des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 1999 tel que soumis par le Comité des conférences à l'Assemblée à sa cinquante-troisième session¹ et modifié ultérieurement en fonction des décisions prises par l'Assemblée au cours de ladite session.
2. À sa 373e séance, le 26 août 1994, le Comité a décidé que les demandes de dérogation présentées entre les sessions

au Comité devraient à l'avenir être examinées par le bureau en consultation avec le Secrétariat, pour suite à donner.

3. À sa 379e séance, le 23 mars 1995, le Comité est convenu que les propositions de modification du calendrier n'ayant pas d'incidences sur le budget-programme pourraient être examinées par le Secrétariat en consultation avec le bureau du Comité.

4. À sa session de fond de 1995, le Comité a décidé que les demandes de dérogation présentées entre les sessions au Comité concernant un changement de lieu seraient portées à l'attention des membres pour approbation. Les demandes de dérogation concernant tout autre type de modifications devraient, ainsi que le Comité en avait décidé à sa session de fond de 1994, être examinées par le bureau, en consultation avec le Secrétariat, pour suite à donner.

5. On trouvera ci-après le détail des demandes de changement de lieu présentées en 1999 et la suite donnée par le Comité :

<i>Organe</i>	<i>Demande</i>	<i>Suite donnée</i>
Conseil consultatif pour les questions de désarmement	Autorisation de tenir sa trente-troisième session du 20 au 22 janvier 1999 à Genève plutôt qu'à New York afin de permettre à ses membres de consulter les participants à la Conférence du désarmement. En outre, la tenue de la réunion à Genève permettrait aux membres, en leur qualité de membres du Conseil d'administration de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, de s'acquitter de leur rôle de supervision de l'Institut en étroite collaboration avec ses bureaux et son personnel	Demande approuvée
Commission de la fonction publique internationale	Autorisation de tenir sa quarante-neuvième session du 12 au 30 avril 1999 à Genève plutôt qu'à New York, la Commission ayant tenu sa dernière réunion à Genève en 1990 et estimant que Genève étant le siège de presque la moitié des organismes du système commun, il est important pour la Commission de s'y réunir de temps à autre	Demande approuvée
Groupe d'experts sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale	Autorisation de se réunir en avril 1999 à Genève plutôt qu'à New York, une comparaison des coûts des voyages et des indemnités journalières de subsistance entre les deux villes montrant que Genève est moins chère, les experts venant d'Asie centrale	Demande approuvée
CNUCED/réunion d'experts gouvernementaux des pays en développement sans littoral et de transit, des représentants de pays donateurs et des institutions financières de développement	Autorisation de se réunir du 23 au 26 août 1999 à New York plutôt qu'à Genève afin d'assurer une participation adéquate, un nombre très limité de pays en développement sans littoral et de transit ayant en effet des missions à Genève mais presque tous étant représentés à New York	Demande approuvée

<i>Organe</i>	<i>Demande</i>	<i>Suite donnée</i>
Programme des Nations Unies pour l'environnement/Comité de haut niveau de ministres et représentants officiels	Autorisation de se réunir le 1er novembre 1999 à Bonn plutôt qu'à Nairobi dans le cadre de la cinquième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui aura lieu du 25 octobre au 5 novembre 1999, conformément à la décision 19/32 du Conseil d'administration en date du 4 avril 1997, qui dispose que le Comité de haut niveau de ministres et représentants officiels se réunira au moins une fois par an à Nairobi. Les réunions du Comité peuvent avoir lieu ailleurs en consultation avec le bureau à l'occasion de grandes réunions internationales sur l'environnement	Demande approuvée

B. Adoption du projet de calendrier biennal des conférences et réunions pour 2000-2001

Introduction et aperçu général

6. À sa 418e séance, le 30 août 1999, le Comité des conférences a examiné le projet de calendrier biennal des conférences et réunions pour 2000-2001 (A/AC.172/1999/CRP.3 et Add.1).

Examen de la question

7. Le Comité s'est fait confirmer qu'il avait bien été tenu compte des deux jours fériés de l'Aïd al-Fitr et de l'Aïd al-Adha mentionnés au paragraphe 10 de la résolution 53/208 A de l'Assemblée générale lors de l'établissement du projet de calendrier biennal des conférences et réunions pour 2000-2001.

8. Un certain nombre de questions ont été posées et des réponses fournies concernant les dates, intitulés et lieux des réunions énumérées dans le projet de calendrier biennal pour 2000-2001.

9. Le Comité s'est déclaré préoccupé par le faible nombre de réunions prévues à Nairobi en 2000 et 2001.

Conclusions et recommandations

10. Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale :

a) **D'adopter le projet de calendrier biennal des conférences et réunions pour 2000-2001 en tenant compte de diverses observations du Comité;**

b) **D'autoriser le Comité à modifier le calendrier des conférences et réunions pour 2000-2001 en fonction des mesures et décisions prises par l'Assemblée générale à sa cinquante-quatrième session.**

11. **Le Comité a noté avec satisfaction que le Secrétariat avait tenu compte des dispositions visées au paragraphe 10 de la résolution 53/208 A de l'Assemblée générale**

concernant les deux jours fériés de l'Aïd al-Fitr et de l'Aïd al-Adha lorsqu'il avait établi le calendrier biennal des conférences et réunions pour 2000-2001. En 2000, l'Aïd al-Fitr tombera le 8 janvier (le jour férié étant le 7 janvier) et le 27 décembre, et l'Aïd al-Adha tombera le 16 mars.

12. **Le Comité a noté avec satisfaction que le Secrétariat avait tenu compte des dispositions visées au paragraphe 11 de la résolution 53/208 A de l'Assemblée générale concernant le vendredi saint orthodoxe (qui tombait en 1999 le 9 avril), célébré le 28 avril 2000 et le 13 avril 2001 dans le prochain calendrier biennal.**

13. **Le Comité a noté que le Secrétariat avait regroupé le projet de calendrier des réunions des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, notamment les réunions du Comité préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et le projet de calendrier des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique.**

14. **Le Comité a recommandé que, lors de l'établissement du calendrier des conférences et réunions, on cherche à éviter que les périodes de pointe ne coïncident dans les différents lieux d'affectation.**

C. Amélioration de l'utilisation des services de conférence

1. **Statistiques relatives aux réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies : consultations avec les organes concernant l'utilisation des services de conférence mis à leur disposition**

Introduction et aperçu général

15. Depuis 1983, le Comité des conférences étudie un certain nombre de rapports fournissant des statistiques

relatives aux réunions et, plus récemment, à la documentation d'un échantillon d'organes de l'Organisation des Nations Unies à New York, Genève et Vienne. Des statistiques des réunions d'organes des Nations Unies à Nairobi figurent dans le rapport depuis 1998.

16. À sa 418e séance, le 30 août 1999, le Comité a examiné le rapport du Secrétaire général sur les statistiques relatives aux réunions des organes des Nations Unies qui se sont tenues en 1998 (A/AC.172/1999/3).

17. De plus, au paragraphe 23 de sa résolution 53/208 A du 18 décembre 1998, l'Assemblée générale a demandé à nouveau au Comité des conférences de poursuivre les consultations avec les organes dont le coefficient d'utilisation des ressources qui leur ont été affectées a été, lors des trois dernières sessions, régulièrement inférieur au seuil fixé, afin de présenter les recommandations voulues pour assurer une utilisation optimale des ressources en matière de services de conférence. De plus, au paragraphe 24 de la même résolution, l'Assemblée générale a prié le Président du Comité des conférences d'adresser une lettre aux présidents de tous les organes dont le coefficient d'utilisation des services de conférence mis à leur disposition l'année précédente avait été inférieur au seuil fixé (80 %) pour les informer du problème et appeler leur attention sur les importantes pertes de temps de réunion, afin de les inciter à prendre les mesures voulues pour améliorer l'utilisation des services de conférence.

18. À la même séance, le Comité a entendu un rapport présenté oralement par le Président sur les mesures prises pour donner suite aux demandes consignées au paragraphe 3 ci-dessus.

Examen de la question

19. On a émis l'opinion que le coefficient d'utilisation des services de conférence mis à la disposition d'un certain nombre d'organes subsidiaires de l'Assemblée générale ou du Conseil économique et social, et à la disposition du Conseil économique et social lui-même, était très faible, et on a exprimé l'espoir que ce coefficient d'utilisation serait amélioré à l'avenir.

20. On a demandé que dans les rapports qui seraient soumis à l'avenir au Comité des conférences au titre de ce point de l'ordre du jour, on donne une liste des organes classés en fonction du coefficient d'utilisation des services de conférence mis à leur disposition. On a demandé aussi que les coefficients d'utilisation des services de conférence soient calculés sur une période de trois ans et consignés dans le rapport de façon que les tendances de l'évolution de ces coefficients pour les divers organes apparaissent clairement.

21. On a exprimé l'idée qu'il serait opportun d'intégrer les statistiques relatives à Nairobi dans tous les tableaux analytiques figurant dans les futurs rapports quand les données sur une période de trois ans seraient disponibles.

22. On a émis l'opinion que les consultations entre le Président du Comité des conférences et les présidents des organes qui, régulièrement, utilisaient une proportion des services de conférence mis à leur disposition inférieure au seuil fixé pendant trois sessions au moins devaient continuer par des contacts personnels, qui seraient sans doute plus fructueux que l'envoi d'une lettre officielle.

Conclusions et recommandations

23. Le Comité des conférences a pris note avec satisfaction du fait que le coefficient global d'utilisation des services de conférence, pour 1998, dépassait la barre des 80 % et que les coefficients d'utilisation des services de conférence à Genève et à Vienne respectivement étaient de 87 et 88 %, comme l'an dernier. Cependant, le Comité a noté avec préoccupation que ce coefficient d'utilisation, à New York, était en baisse d'un point de pourcentage, à 77 %, et n'atteignait donc pas la barre des 80 %.

24. Le Comité a estimé que le coefficient d'utilisation des services de conférence de 80 % était un objectif à atteindre dans chaque lieu d'affectation, et que cela devait se refléter dans le rapport.

25. Le Comité espérait que, dans les tableaux analytiques, figureraient les statistiques relatives à Nairobi.

26. Le Comité a constaté avec préoccupation qu'en 1998, 56 % seulement des organes entrant dans l'échantillon avaient utilisé 80 % ou plus des services de conférence qui étaient mis à leur disposition.

27. Le Comité a pris note du rapport oral sur les consultations avec les organes concernant l'utilisation des services de conférence mis à leur disposition, et prié son président de continuer à procéder en son nom à des consultations avec les présidents des organes dont le coefficient d'utilisation des ressources qui leur avaient été affectées avait été, lors des trois dernières sessions, régulièrement inférieur au seuil fixé, afin de présenter les recommandations voulues pour parvenir à une utilisation optimale des ressources en matière de services de conférence.

2. Prestation de services d'interprétation aux réunions de groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres

Introduction et aperçu général

28. Dans ses résolutions 50/206 A du 23 décembre 1995 et 51/211 A du 18 décembre 1996, l'Assemblée générale avait prié le Secrétaire général d'assurer, dans la limite des ressources demandées pour les services de conférence pour les exercices biennaux 1996-1997 et 1998-1999, des services d'interprétation pour les réunions de groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres, à la demande de ces derniers, compte tenu de la priorité à accorder aux réunions inscrites au calendrier des conférences et réunions.

29. De plus, au paragraphe 9 de la section A de la résolution 52/214 du 22 décembre 1997, l'Assemblée générale avait décidé d'inscrire au budget de l'exercice biennal 1998-1999 toutes les ressources nécessaires pour assurer des services d'interprétation pour les réunions de groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres, à la demande de ces groupes et au cas par cas, conformément à la pratique établie. Au paragraphe 28 de sa résolution 53/208 A, l'Assemblée générale avait réitéré sa décision pour l'exercice biennal 2000-2001 et avait prié le Secrétaire général de lui présenter à sa cinquante-quatrième session, par l'intermédiaire du Comité des conférences, un rapport sur l'application de la décision.

30. Pour donner suite à cette demande, le Comité a examiné le rapport du Secrétaire général paru sous la cote A/54/208 à sa 418e séance, le 30 août 1999.

Examen de la question

31. Le Comité a félicité et remercié les membres du Secrétariat d'avoir fait en sorte que 83 % des demandes de services d'interprétation pour des réunions de groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres aient pu être satisfaites. Le recours à la «surprogrammation», qui permet de répondre à ces demandes, a été encouragé.

32. On a également soutenu la conclusion consignée au paragraphe 13 du rapport, mais on a fait valoir qu'il était difficile de prévoir des programmes de travail à l'avance et qu'il fallait laisser une certaine marge d'improvisation en fonction de l'évolution du débat au sein des divers organes intergouvernementaux. L'importance des réunions des groupements régionaux dans le fonctionnement des organes intergouvernementaux a été soulignée.

Conclusions et recommandations

33. Le Comité des conférences a pris note du rapport sur la fourniture des services d'interprétation aux réunions de groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres.

34. Compte tenu de l'importance que les réunions des groupes régionaux et autres groupes importants d'États

Membres revêtent pour le bon fonctionnement des organes de session, ainsi que de la multiplication importante des demandes de réunions de ce type, le Comité s'est félicité du fait que 83 % des demandes de services d'interprétation aient pu être satisfaites, tandis que 100 % des demandes portant uniquement sur les installations avaient de leur côté été satisfaites.

35. Tout en reconnaissant que le service des réunions des organes créés par la Charte et des organes délibérants devait être assuré en priorité, le Comité a regretté que 17 % des demandes de services d'interprétation émanant de groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres n'aient pas été satisfaites.

36. Le Comité a de nouveau exhorté les organes intergouvernementaux à ne ménager aucun effort au stade de la planification pour tenir compte des réunions des groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres, à prévoir ces réunions dans le cadre de leurs programmes de travail et à aviser les services de conférence longtemps à l'avance de toute annulation de séance, de façon que les ressources puissent, dans la mesure du possible, être réaffectées à des réunions de groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres.

37. Le Comité a prié le Secrétariat de faire figurer dans les futurs rapports sur la question une ventilation des demandes par groupe régional concerné.

3. Amélioration des installations de conférence à Nairobi; possibilité de créer un service permanent d'interprétation à Nairobi; fourniture de services d'interprétation dans d'autres lieux d'affectation à partir des moyens d'interprétation permanents à New York, Genève, Vienne et Nairobi

Introduction et aperçu général

38. Aux paragraphes 17 et 18 de sa résolution 53/208 A du 18 décembre 1998, l'Assemblée générale avait constaté avec préoccupation que les installations de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi étaient encore sous-utilisées, comme en témoignaient les statistiques pour la période 1996-1997, et elle avait demandé à nouveau que ces installations soient mieux utilisées. Au paragraphe 21 de la même résolution, elle avait invité tous les organes subsidiaires du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement et la Commission des établissements humains à envisager d'utiliser davantage les installations de conférence de Nairobi, et avait encouragé les États Membres,

les organes intergouvernementaux ainsi que les groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres à faire de même, et, au paragraphe 22, elle avait demandé à nouveau au Secrétaire général d'aider les organes susmentionnés à améliorer la situation et l'avait prié de lui rendre compte à sa cinquante-quatrième session, par l'intermédiaire du Comité des conférences, des mesures prises à cette fin.

39. Au paragraphe 19 de la résolution 53/208 A, l'Assemblée générale avait prié le Secrétaire général, compte tenu du fait que l'Office des Nations Unies à Nairobi était désormais un véritable centre des Nations Unies, d'envisager la possibilité de le doter d'un service d'interprétation permanent, et de lui présenter un rapport détaillé sur la question à sa cinquante-quatrième session.

40. À sa 418^e séance, le 30 août 1999, le Comité des conférences a examiné les rapports du Secrétaire général contenus dans les documents publiés sous les cotes A/54/221 et A/54/262. Le représentant du Secrétariat a également présenté oralement un rapport sur la question au Comité des conférences.

41. Au paragraphe 20 de sa résolution 53/208 A, l'Assemblée générale avait prié le Secrétaire général, sans préjudice des méthodes actuellement utilisées pour répondre aux besoins en matière d'interprétation, d'examiner la possibilité d'assurer, grâce aux moyens disponibles à New York, Genève, Vienne et Nairobi, des services d'interprétation ailleurs que dans ces quatre centres, et de lui faire rapport à ce sujet à sa cinquante-quatrième session.

42. À sa 419^e séance, le 30 août, le Comité des conférences a examiné le rapport du Secrétaire général publié sous la cote A/54/176.

43. À la 421^e séance du Comité, le 31 août, le représentant du Secrétariat a présenté un rapport, publié sous la cote A/AC.172/1999/CRP.10, sur le coût estimatif, pour le Secrétariat, de la tenue d'une session de trois jours du Comité des conférences à Nairobi.

Examen de la question

44. En dépit d'une certaine amélioration du taux d'utilisation des installations de conférence à l'Office des Nations Unies à Nairobi, qu'il faut attribuer à une meilleure collecte des données et une meilleure comptabilisation, l'expansion du programme de travail de l'Office et des efforts faits pour encourager des organes autres que ceux des Nations Unies à utiliser les installations de conférence, le Comité demeure préoccupé par le faible nombre de réunions tenues à Nairobi. Le Secrétariat a été encouragé à prendre de nouvelles initiatives pour améliorer le taux d'utilisation des installations, notamment par une coopération plus étroite avec le Départe-

ment des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence et par des mesures précises pour attirer des réunions d'organismes autres que ceux des Nations Unies, notamment des entités du secteur privé.

45. Il a été avancé qu'en tenant une de ses sessions à l'Office des Nations Unies à Nairobi, le Comité attirerait l'attention sur les problèmes qui se posent dans les lieux d'affectation hors Siège et donnerait un exemple à suivre aux autres organes intergouvernementaux.

46. On s'est cependant inquiété des dépenses qu'une telle initiative occasionnerait pour les États membres du Comité, ce qui pourrait les dissuader de participer aux travaux de la session.

47. On s'est aussi inquiété de savoir si une telle initiative serait conforme aux dispositions de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale en date du 18 décembre 1985, dans laquelle l'Assemblée avait réaffirmé le principe général selon lequel les organes de l'ONU devraient programmer leurs réunions dans les villes où ils ont leur siège.

48. En réponse à ces préoccupations, le représentant du Secrétariat a fait observer que, s'il est vrai que le principe, réaffirmé par l'Assemblée générale dans sa résolution 40/243, selon lequel les organes doivent se réunir dans les villes où ils ont leur siège, la session ordinaire du Comité des conférences devait se tenir au Siège, cette résolution comportait également des dispositions permettant d'envisager des dérogations à la règle générale.

49. Il a été suggéré que le Comité devrait retenir l'idée de tenir une de ses sessions à venir à l'Office des Nations Unies à Nairobi et inscrire une proposition dans ce sens à l'ordre du jour de sa prochaine session de fond.

50. La question de la création d'un service d'interprétation permanent à l'Office des Nations Unies à Nairobi devait être envisagée sous différents angles, notamment en tant qu'investissement pour l'avenir et en tant qu'élément de nature à attirer à Nairobi d'autres utilisateurs des services de conférence.

51. On a rappelé les conclusions auxquelles était parvenu le Secrétaire général dans son rapport paru sous la cote A/54/262, selon lesquelles la création d'un service d'interprétation permanent à l'Office risquait de ne pas être immédiatement rentable et de ne pas améliorer l'utilisation des installations de l'Office, mais on a également fait valoir qu'il fallait aussi prendre en compte les aspects politiques de la proposition. D'autre part, d'un point de vue méthodologique, le calcul du coût d'un service d'interprétation devrait prendre en compte une estimation des recettes qui viendraient s'inscrire au budget ordinaire du fait du remboursement des

services d'interprétation fournis à des organes n'émergeant pas audit budget ou ne relevant pas de l'ONU et qui pourraient se réunir à Nairobi grâce à la présence d'une équipe d'interprètes. Devraient également figurer dans les données financières les dépenses que pourrait éventuellement devoir supporter le budget ordinaire s'il fallait affecter des interprètes en poste à Nairobi à des réunions tenues ailleurs afin de les occuper à plein temps. En outre, on a pensé qu'étant un des centres de conférences à part entière de l'Organisation, l'Office des Nations Unies à Nairobi devrait, à terme et quels que soient ses besoins, être doté d'un service d'interprétation permanent.

52. Le représentant du Secrétariat a rendu compte de l'expérience d'interprétation à distance réalisée en 1999 : une session de deux semaines s'était tenue à Genève, les services d'interprétation étant assurés à distance depuis Vienne. Cette expérience avait fait découvrir l'importance de l'information visuelle pour les interprètes, et fait ressortir la nécessité de perfectionner davantage la composante vidéo du matériel utilisé. Les activités futures seraient axées sur une expérience où les services requis par une réunion tenue à Nairobi seraient assurés depuis Genève. On devait commencer sous peu à étudier la question de savoir si le satellite Mercure auquel l'Office des Nations Unies à Nairobi a accès pourrait être utilisé pour simuler les liaisons RNIS nécessaires pour l'interprétation à distance.

53. On a été d'avis que le rapport présenté par le Secrétaire général dans le document A/54/176 devait être considéré comme préliminaire. Il en faudrait d'autres, qui tiennent compte non seulement des possibilités techniques mais aussi des économies offertes par l'interprétation à distance, notamment en fonction de l'avantage relatif dont disposent sur le plan des coûts les différents centres de conférences qui pourraient être candidats pour assurer des services d'interprétation à distance. On a aussi insisté sur la nécessité de faire participer des interprètes à l'élaboration du nouveau système, car le bien-être matériel et psychologique des interprètes a une incidence directe sur la qualité de leurs prestations.

Conclusions et recommandations

54. **Le Comité a pris note des rapports du Secrétaire général sur l'amélioration de l'utilisation des installations de conférence à l'Office des Nations Unies à Nairobi (A/54/221) et sur la possibilité de doter l'Office des Nations Unies à Nairobi d'un service d'interprétation permanent (A/54/262).**

55. **Le Comité a pris note avec satisfaction des efforts déployés par le Secrétariat pour pousser à utiliser davantage les installations de conférence de l'Office des Nations**

Unies à Nairobi, et il a engagé le Secrétariat à poursuivre son action dans ce sens.

56. **Le Comité s'est inquiété du faible nombre de réunions tenues à l'Office des Nations Unies à Nairobi et a engagé tous les organes concernés à mieux utiliser les installations de conférence de l'Office.**

57. **Le Comité a prié le Secrétariat d'élaborer des propositions détaillées sur l'utilisation des installations de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi, y compris par des entités autres que les organismes des Nations Unies.**

58. **Le Comité a estimé que la tenue de ses sessions à l'Office des Nations Unies à Nairobi ou dans d'autres lieux d'affectation hors Siège serait une excellente occasion d'approfondir l'évaluation des services de conférence, et il a décidé de continuer d'étudier la question à un moment opportun.**

59. **Le Comité a prié le Secrétariat d'établir un rapport complet sur la création éventuelle d'un service d'interprétation permanent à l'Office des Nations Unies à Nairobi, compte tenu des vues exprimées au paragraphe 51.**

60. **Le Comité a pris note du rapport du Secrétaire général sur la prestation de services de téléinterprétation par les unités permanentes de New York, Genève, Vienne et Nairobi (A/54/176).**

61. **Le Comité s'est félicité des efforts déployés par le Secrétariat pour élaborer un système de téléinterprétation, attendant avec intérêt de voir réaliser d'autres expériences dans ce domaine. Il a prié le Secrétariat d'affiner l'étude des coûts de la téléinterprétation, en tenant compte non seulement des possibilités technologiques, mais aussi des économies offertes par l'interprétation à distance, notamment en fonction des avantages relatifs dont disposent sur le plan des coûts les différents centres de conférences qui seraient susceptibles d'assurer des services de téléinterprétation, et de lui faire rapport à ce sujet.**

4. Amélioration de la coordination des services de conférence

Introduction et aperçu général

62. À sa session de fond de 1995, le Comité des conférences avait décidé d'étudier, tous les deux ans, les moyens d'améliorer la coordination des services de conférence au sein du système des Nations Unies. De plus, il avait prié les services de conférence de poursuivre un dialogue actif avec les secrétariats des organes intergouvernementaux, en élaborant des statistiques et en fournissant des informations

sur les résultats antérieurs, ainsi que des directives sur les moyens d'améliorer l'utilisation des services de conférence. À sa session de fond de 1996, le Comité avait approuvé l'idée du Secrétariat tendant à faire de ce dialogue actif un élément permanent de la coordination, et l'avait chargé de prendre des dispositions à cet effet au Siège ainsi qu'à l'Office des Nations Unies à Genève et à l'Office des Nations Unies à Vienne.

63. En outre, au paragraphe 15 de sa résolution 51/211 A du 18 décembre 1996, l'Assemblée générale avait prié le Secrétaire général de resserrer la coopération entre le Siège, l'Office des Nations Unies à Genève, l'Office des Nations Unies à Vienne et l'Office des Nations Unies à Nairobi, afin d'améliorer la coordination des services de conférence. Au paragraphe 16 de la même résolution, elle avait prié le Secrétariat d'engager un dialogue actif et régulier avec les États Membres et de faire de ce dialogue un élément permanent au Siège ainsi qu'à l'Office des Nations Unies à Genève, à l'Office des Nations Unies à Vienne et à l'Office des Nations Unies à Nairobi, afin d'améliorer la coordination des services de conférence.

64. De plus, à sa session de fond de 1998, le Comité avait prié le Secrétaire général de réexaminer l'instruction administrative ST/AI/342, sur les directives régissant la préparation des accords avec les gouvernements des pays hôtes qui relèvent de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale en date du 18 décembre 1985, de façon à tenir compte du nouvel organigramme, qui permettait une coordination plus efficace entre les quatre centres de services de conférence des Nations Unies à New York, à Genève, Vienne et Nairobi, afin de déterminer la formule la plus rentable pour l'Organisation. Cette demande a été réaffirmée au paragraphe 37 de la résolution 53/208 A de l'Assemblée générale, du 18 décembre 1998.

65. À sa 420e séance, le 31 août 1999, le Comité a examiné un rapport présenté oralement sur la question.

Examen de la question

66. L'opinion a été exprimée qu'une réunion officielle du Comité des conférences devrait en partie prendre la forme d'une vidéoconférence, ce qui permettrait d'en accroître l'intérêt et de dégager des conclusions qui pourraient alors être consignées dans le rapport du Comité. On a également exprimé l'opinion que la tenue d'une vidéoconférence au début de la session permettrait aux membres du Comité des conférences de mieux utiliser l'information présentée à la vidéoconférence.

67. Les membres du Comité des conférences ont été d'avis que l'instruction administrative ST/AI/342 sur les directives

régissant la préparation des accords avec les gouvernements des pays hôtes qui relèvent de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale, devait être révisée pour qu'elle soit appliquée aux Offices des Nations Unies à Vienne et à Nairobi. En réponse aux questions posées, le Secrétariat a précisé que, bien que l'instruction administrative n'ait pas été révisée, son principe s'appliquait bien aux offices susmentionnés. Il était également possible de publier une révision de l'instruction administrative pertinente s'appliquant uniquement aux attributions relatives aux services de conférence.

Conclusions et recommandations

68. Le Comité des conférences a pris note avec satisfaction du rapport présenté oralement sur l'amélioration de la coordination des services de conférence.

69. Le Comité a prié le Secrétariat, quand il établirait le projet d'ordre du jour de la prochaine session de fond du Comité, de tenir compte des propositions relatives à l'inclusion d'une vidéoconférence et au moment où elle aurait lieu.

70. Le Comité a encouragé le Secrétariat à poursuivre un dialogue actif entre les services de conférence et les secrétariats des organes intergouvernementaux.

71. Le Comité escomptait la publication d'une révision de l'instruction administrative pertinente concernant les attributions en matière de services de conférence, qui s'appliquerait aux Offices des Nations Unies à Vienne et à Nairobi.

72. Le Comité a également encouragé un élargissement des efforts visant à mieux coordonner la fourniture des services de conférence dans tous les lieux d'affectation.

D. Demandes de dérogation au paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale

Introduction et vue d'ensemble

73. À sa 418e séance, le 30 août, le Comité a examiné une note de son secrétariat (A/AC.172/1999/CRP.5) contenant des demandes, émanant d'organes subsidiaires, de dérogation au paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale en date du 18 décembre 1985 dans laquelle l'Assemblée a décidé qu'aucun des organes subsidiaires de l'Assemblée générale ne pouvait se réunir au Siège de l'Organisation des Nations Unies pendant une session ordinaire de l'Assemblée si ce n'était avec l'assentiment exprès de celle-ci.

74. Conformément à la procédure établie par le Comité, les demandes expliquaient a) la raison pour laquelle les organes souhaitaient se réunir; b) pourquoi les organes n'avaient pas terminé leurs travaux avant la date limite du 1er septembre, conformément au paragraphe 6 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée; c) pourquoi ils devaient obligatoirement se réunir pendant la session de l'Assemblée; et d) combien de réunions seraient nécessaires. Des informations statistiques étaient également fournies sur le nombre de réunions que les organes concernés avaient éventuellement tenues au cours de la cinquante-troisième session de l'Assemblée et l'efficacité avec laquelle ils avaient utilisé les ressources mises à leur disposition.

Conclusions et recommandations

75. Le Comité des conférences a recommandé à l'Assemblée générale d'autoriser expressément les organes suivants à se réunir à New York au cours de la partie principale de sa cinquante-quatrième session, à la condition que les réunions aient uniquement lieu lorsque des salles et services seraient disponibles afin que les activités de l'Assemblée elle-même ne soient pas touchées : Comité des relations avec le pays hôte; Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien; Groupe de travail sur le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient; et Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement et du Fonds des Nations Unies pour la population.

E. Examen du projet de calendrier biennal des conférences et réunions des organes subsidiaires du Conseil économique et social pour 2000-2001

Introduction et aperçu général

76. Dans sa décision 1988/103 du 5 février 1988, le Conseil économique et social a invité le Comité des conférences à examiner le projet de calendrier biennal des conférences et réunions du Conseil et à lui soumettre, si nécessaire, ses recommandations à ce sujet.

77. À sa 417^e séance, le 24 juin, le Comité a examiné le calendrier biennal provisoire des conférences et réunions pour 2000 et 2001 (E/1999/L.18 et A/AC.172/1999/CRP.1).

Examen de la question

78. Le Comité a souhaité obtenir des éclaircissements du Secrétariat concernant divers aspects du projet de calendrier des conférences et réunions pour l'exercice biennal 2000-2001 dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes, notamment le chevauchement des dates de certaines réunions portant sur des domaines similaires, et le Secrétariat lui a fourni les informations demandées.

79. Le Comité s'est déclaré préoccupé par les demandes de dérogation à la biennalisation des sessions des organes intergouvernementaux présentées par ces derniers. L'attention a notamment été appelée sur la question de l'annualisation des sessions de la Commission de la condition de la femme à compter de 2001 et il a été estimé que cette question devrait être réexaminée en temps voulu à la lumière du principe de la biennalisation des conférences et réunions mentionné à l'alinéa f) ii) du paragraphe 2 de la résolution 1988/77 du Conseil économique et social en date du 29 juillet 1988.

80. Le Secrétariat a assuré le Comité qu'au cours de l'exercice 2000-2001, les organes subsidiaires du Conseil économique et social devaient dans toute la mesure possible terminer leurs travaux au moins huit semaines avant les dates prévues pour la session de fond du Conseil, conformément à l'alinéa f) i) du paragraphe 2 de la résolution 1988/77 du Conseil.

Conclusions et recommandations

81. Le Comité des conférences a recommandé l'adoption du calendrier provisoire des conférences et réunions des organes subsidiaires du Conseil économique et social pour 2000 et 2001 (E/1999/L.18), compte tenu des amendements dont le représentant du Secrétariat a donné lecture.

82. Le Comité a encouragé le Conseil à poursuivre son examen de la biennalisation des réunions de ses organes subsidiaires.

83. Le Comité a également exprimé l'espoir que le chevauchement des réunions portant sur un même domaine d'activité pourrait être évité.

84. Le Comité a encouragé le Conseil à poursuivre son examen de l'ensemble du calendrier dans le cadre de son examen des mandats, de la composition, des fonctions et des méthodes de travail des commissions techniques et groupes et organes d'experts.

II. Contrôle et limitation de la documentation

A. Problème de la publication tardive des documents

Introduction et aperçu général

85. À sa session de fond de 1998, le Comité des conférences avait prié le Secrétariat de lui soumettre à sa session de fond de 1999 un rapport contenant des données détaillées sur les raisons expliquant les retards dans la publication des documents, ainsi qu'une analyse des coûts supplémentaires qu'entraînaient ces retards pour les services de traitement des documents et des autres incidences qu'ils avaient sur le plan financier. Au paragraphe 9 de sa résolution 53/208 B du 18 décembre 1998, l'Assemblée générale avait fait sienne cette demande. Au paragraphe 4 de la même résolution, l'Assemblée avait prié le Secrétariat d'étudier la relation éventuelle entre la publication tardive des documents et la faible utilisation des services de conférence par certains organes.

86. À sa 421^e séance, le 31 août, le Comité a examiné un document de séance sur la question (A/AC.172/1999/CRP.8).

Examen de la question

87. On s'est déclaré préoccupé de la publication tardive des documents et du non-respect de la règle des six semaines, imputable dans de nombreux cas aux départements auteurs des documents, qui, par conséquent, alourdissent les dépenses de personnel temporaire et d'heures supplémentaires nécessaires pour regagner le temps perdu.

88. On a été d'avis que la décision de l'Assemblée générale, au paragraphe 8 de la résolution 53/208 B, devait être réaffirmée, puisqu'elle n'était pas pleinement appliquée.

89. La possibilité d'un nouvel examen et d'une nouvelle étude du problème de la publication tardive des documents et de sa relation avec le faible coefficient d'utilisation des services de conférence par certains organes des Nations Unies a été mentionnée.

Conclusions et recommandations

90. Le Comité des conférences a pris note du rapport sur la question de la publication tardive des documents (A/AC.172/1999/CRP.8).

91. Le Comité a pris note de l'observation faite par le Secrétariat au paragraphe 17 du document susmentionné, à savoir que, si tous les documents sont distribués avant l'ouverture d'une session, l'organe concerné a trois fois plus de chances d'afficher un taux élevé d'utilisation

des services de conférence qu'un taux inférieur à la norme.

92. Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale de réaffirmer que, si un rapport est soumis en retard aux services de conférence, les raisons de ce retard devraient être indiquées, dans le document, dans une note en bas de page.

B. Établissement de comptes rendus de séance des organes subsidiaires de l'Assemblée générale

Introduction et aperçu général

93. Au paragraphe 18 de la résolution 53/208 B du 18 décembre 1998, l'Assemblée générale a prié le Secrétariat de poursuivre les consultations avec les secrétariats des organes intergouvernementaux, afin de leur faire savoir que les procès-verbaux non édités paraissaient rapidement et permettaient de faire des économies, et de les encourager à suivre l'exemple du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique en essayant à titre expérimental la formule des procès-verbaux non édités, de manière à permettre au Comité des conférences de formuler des recommandations finales à ce sujet.

94. En outre, au paragraphe 21 de la même résolution, l'Assemblée priait le Secrétaire général de veiller à ce que les comptes rendus analytiques et les procès-verbaux soient publiés simultanément dans les six langues officielles.

95. À la 421^e séance du Comité, le 31 août, le représentant du Secrétariat a présenté oralement un rapport sur la question.

96. Si le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique continuait à utiliser des procès-verbaux non édités avec des résultats qu'il jugeait satisfaisants, durant l'année précédente il n'y avait aucune indication donnant à penser que les autres organes subsidiaires de l'Assemblée générale étaient prêts à se satisfaire aussi de procès-verbaux non édités.

97. Avec leur accord, il a été fourni à certains organes subsidiaires des procès-verbaux à titre expérimental, au cours des trois dernières années. Leur conclusion, de façon générale, est que les comptes rendus qu'ils recevaient actuellement étaient mieux adaptés à leurs besoins, considération qui inspirait également le paragraphe 19 de la résolution 53/208 B de l'Assemblée générale, qui soulignait que la décision d'opter pour des procès-verbaux non édités devait être compatible avec les besoins des organes concernés.

98. La demande de l'Assemblée générale d'une distribution simultanée des comptes rendus de séance dans toutes les langues officielles était dûment prise en considération pour autant qu'elle s'appliquait aux procès-verbaux, étant donné que les comptes rendus analytiques, comme tous les autres documents, avaient toujours été distribués simultanément dans toutes les langues.

Examen de la question

99. On a exprimé l'opinion que les organes intergouvernementaux autres que le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international pouvaient se satisfaire de procès-verbaux non édités de leurs travaux.

100. Il a été admis cependant que les procès-verbaux non édités n'étaient pas nécessairement indiqués pour certains organes, comme en témoignait le très petit nombre d'organes subsidiaires qui étaient disposés à adopter cette solution.

101. On a néanmoins proposé que le Comité demande à nouveau aux organes subsidiaires d'envisager de se satisfaire de procès-verbaux non édités, étant donné l'économie considérable qui pourrait ainsi être réalisée.

Conclusions et recommandations

102. Le Comité a pris note du rapport présenté oralement sur les comptes rendus écrits des séances des organes subsidiaires de l'Assemblée générale.

103. Le Comité a réitéré la demande qu'il avait adressée aux organes subsidiaires de l'Assemblée générale d'utiliser des procès-verbaux non édités de leurs travaux.

104. Le Comité a pris note du très petit nombre d'organes subsidiaires qui se satisfaisaient de procès-verbaux non édités.

C. Questions relatives à la traduction

Introduction et aperçu général

105. À la section B de sa résolution 52/214 du 22 décembre 1997, l'Assemblée générale avait exprimé un certain nombre de préoccupations au sujet de questions relatives à la traduction et prié le Secrétaire général de prendre certaines mesures pour y répondre.

106. Au paragraphe 28 de sa résolution 53/208 B du 18 décembre 1998, l'Assemblée générale avait invité le Secrétaire à poursuivre ses efforts en vue d'assurer un contrôle efficace de la qualité linguistique des documents jusqu'au stade final de la production et de la distribution et

à rendre compte au Comité des conférences des mesures prises à cet égard.

107. À la 423e séance, le 1er septembre 1999, des représentants du Secrétariat ont fait rapport oralement au Comité des conférences au sujet de questions relatives à la traduction et au contrôle de la qualité linguistique des documents jusqu'au stade final de la production.

108. À la même séance, le Comité a examiné le rapport du Secrétaire général sur le poste de réviseur (A/53/919/Add.1).

109. Toujours à la même séance, le Comité a assisté à une démonstration de traduction assistée par ordinateur, présentée par la Division de la traduction et de l'édition (Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence).

Examen de la question

110. On s'est déclaré préoccupé par la qualité de la traduction produite par les services de conférence. Certes, la traduction est un processus créateur et le jugement sur ce qui constitue une bonne traduction est essentiellement subjectif, mais il existe des cas avérés de traduction inexacte où le sens du texte original a été faussé. Tout doit être fait pour améliorer la situation par la formation et par un meilleur système de contrôle de la qualité. Le représentant du Secrétariat a fait valoir que l'accent a été mis sur la formation des traducteurs au niveau P-3 qui étaient appelés à devenir autoréviseurs. Le travail des traducteurs chevronnés était lui aussi sujet à des vérifications ponctuelles. Un système de contrôle par des collègues de même rang avait également été introduit pour améliorer encore la qualité de la traduction. Les traducteurs indépendants qui, pour la plupart, étaient d'anciens membres permanents du service de traduction, étaient choisis à l'issue d'un processus rigoureux de sélection.

111. En réponse à une question posée lors de la 421e séance, s'agissant de la proportion de travail de révision dans la charge de travail totale du personnel des classes P-5 et P-4 au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à Genève, à Vienne et à Nairobi, le représentant du Secrétariat a expliqué que les statistiques données au tableau 1 du document A/53/919/Add.1 excluaient la fraction de la charge de travail qui correspondait à des fonctions autres que la traduction et la révision, à savoir des fonctions de gestion et de supervision.

112. On a noté avec préoccupation que la proportion d'auto-révision continuait de s'écarter sensiblement de la norme spécifiée, à savoir 45 %, dans les bureaux hors Siège, et que le rapport entre le nombre de postes P-4/5 et de postes P-3 prévu dans le projet de budget-programme pour 2000-2001

ne permettait pas de réduire cette proportion élevée d'autorévision.

113. Plusieurs délégations ont félicité le Secrétariat d'avoir introduit de nouvelles technologies ayant pour but d'améliorer la productivité du personnel linguistique des services de conférence.

114. On a fait valoir que, si des problèmes se présentaient dans le contrôle de la qualité linguistique des documents jusqu'au stade final de la production, ces problèmes étaient relativement mineurs. Tout devait être fait néanmoins pour qu'ils soient aussi rares que possible.

Conclusions et recommandations

115. Le Comité a pris note avec satisfaction des exposés oraux faits par les représentants du Secrétariat sur ces questions.

116. Le Comité a également pris note du rapport du Secrétaire général sur le poste de réviseur (A/53/919/Add.1).

117. Le Comité s'est déclaré préoccupé par le fait que le taux d'autorévision dépassait la norme établie et tendait même à augmenter dans tous les lieux d'affectation.

118. Le Comité a prié le Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence de continuer les efforts qu'il faisait pour utiliser de nouvelles technologies telles que la traduction assistée par ordinateur, les bases de données terminologiques et la reconnaissance de la parole, de façon à améliorer encore la productivité du personnel linguistique.

119. Le Comité a recommandé que l'on continue à s'efforcer de s'assurer qu'il existe des possibilités de formation pour tout le personnel linguistique, y compris pour celui qui est en poste en dehors du Siège.

120. Le Comité a également recommandé que l'on s'efforce de continuer d'améliorer le contrôle de la qualité dans tous les lieux d'affectation.

D. Développement, mise à jour et enrichissement continus des sites Web de l'Organisation des Nations Unies

Introduction et aperçu général

121. Au paragraphe 5 de sa résolution 53/208 C du 18 décembre 1998, l'Assemblée générale a souligné qu'il importait de continuer à développer, mettre à jour et enrichir les sites Web de l'Organisation des Nations Unies afin d'assurer

l'égalité de traitement des six langues officielles sur ces sites. En outre, au paragraphe 6 de la même résolution, l'Assemblée priait le Secrétaire général de lui présenter des propositions à cet effet à sa cinquante-quatrième session, par l'intermédiaire du Comité des conférences et du Comité de l'information.

122. À sa 416e séance, le 21 avril, le Comité des conférences a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa session de 1999 le point 3 d) intitulé «Développement, mise à jour et enrichissement continus des sites Web de l'Organisation des Nations Unies».

123. Le rapport du Secrétaire général sur le développement, la mise à jour et l'enrichissement continus des sites Web de l'Organisation des Nations Unies (A/AC.198/1999/6) contenait trois propositions relatives à la question du traitement équitable de toutes les langues officielles. L'objectif de la proposition A était de parvenir à une parité complète entre les langues officielles, celui de la proposition B de réaliser une égalité concurrente entre toutes les langues officielles et celui de la proposition C de parvenir à une parité modulaire des langues.

Examen de la question

124. Le représentant du Secrétariat a informé le Comité des conférences que le Comité de l'information avait prié le Secrétariat d'examiner plus avant la proposition C et de rendre compte de sa réflexion au Comité de l'information à la reprise de sa session.

125. Répondant aux questions posées, le représentant du Secrétariat a expliqué que la proposition C rechercherait non pas la parité mais plutôt l'équilibre entre la parité et l'utilisation prudente et réaliste des ressources à cette fin. Le site Internet de l'Organisation des Nations Unies serait développé dans toutes les langues officielles à mesure que les ressources en personnel et autres le permettraient, et cette activité se poursuivrait en permanence. La proposition C paraissait donc être l'option préférée.

126. On a pris note de la progression exponentielle du site Internet de l'Organisation des Nations Unies depuis son lancement officiel en 1995.

127. On a exprimé l'opinion que la méthode employée dans l'élaboration des trois propositions devait être affinée encore de façon que le coût intégral de leur mise en oeuvre, avec le temps, soit calculé avec plus de précision.

128. On a fait valoir que le rapport du Secrétaire général (A/AC.198/1999/6) pourrait constituer une bonne base pour la poursuite de l'examen de la question.

Conclusions et recommandations

129. Le Comité a pris note du rapport du Secrétaire général sur le développement, la mise à jour et l'enrichissement continus des sites Web de l'Organisation des Nations Unies (A/AC.198/1999/6).

130. Le Comité compte sur l'information complémentaire demandée par le Comité de l'information.

E. Accès au système à disques optiques

Introduction et aperçu général

131. À sa session de fond de 1998, le Comité des conférences s'est félicité des efforts déployés par le Secrétariat pour améliorer l'accès au système à disques optiques, particulièrement en créant des centres nouveaux.

132. À la 418e séance, le 30 août 1999, on s'est inquiété des problèmes posés par l'accès au système à disques optiques à l'Office des Nations Unies à Vienne. Le Comité a donc décidé, à la même séance, d'ajouter au point 3 (Contrôle et limitation de la documentation) un nouveau point subsidiaire e) intitulé «Accès au système à disques optiques». Comme il s'agissait d'un problème technique, un représentant du Secrétariat devait être invité à faire un exposé au Comité. Celui-ci a examiné la question à sa 422e séance, le 1er septembre.

Examen de la question

133. On s'est félicité des difficultés rencontrées dans l'utilisation du système à disques optiques à l'Office des Nations Unies à Vienne – temps d'attente, pouvant aller jusqu'à 48 heures, pour l'extraction des documents, pannes de courant, surcharge du système, retards de deux semaines parfois dans l'enregistrement des nouveaux utilisateurs et lenteur des communications avec le Siège – et ce, bien que le Secrétariat ait donné au Comité à sa dernière session de fond l'assurance que ces problèmes seraient réglés.

134. On a noté avec préoccupation que des crédits n'avaient pas été prévus pour l'installation d'un centre de saisie/archivage à l'Office des Nations Unies à Vienne, alors que le Secrétariat avait annoncé au Comité à sa session de fond de 1998 qu'il s'agissait là de l'une des mesures envisagées pour remédier à la situation.

135. Le représentant du Secrétariat a rapidement retracé l'historique de la structure actuelle du système à disques optiques, qui n'est plus capable de faire face à la multiplication plus rapide que prévu des documents et des utilisateurs. Il a signalé à l'attention du Comité l'étude de faisabilité

entreprise par le Secrétariat concernant une refonte éventuelle du système actuel. Pour ce qui est de l'accès, le réseau qui reliait les différents lieux d'affectation était en cours de modernisation, particulièrement en ce qui concerne Genève et Vienne.

136. D'autre part, le représentant du Secrétariat a appelé l'attention sur les effets de la nécessité d'une intervention humaine, en donnant pour exemple le problème de l'indexation, qui pouvait retarder la disponibilité de la documentation. Il espérait qu'une automatisation plus poussée permettrait d'y remédier. En ce qui concerne l'enregistrement des utilisateurs, le Secrétariat a assuré le Comité que le problème serait étudié.

137. Sur le point des crédits budgétaires, le représentant du Secrétariat a informé le Comité qu'un montant de 600 000 dollars était prévu pour la Division de l'informatique dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001, en vue de la modernisation de l'ensemble du système à disques optiques.

Conclusions et recommandations

138. Le Comité a pris note des renseignements fournis par le représentant du Secrétariat.

139. Le Comité a recommandé que le point 3 e) (Accès au système à disques optiques) reste à l'étude.

III. Examen du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001 : Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence

Introduction et aperçu général

140. Au paragraphe 34 de sa résolution 53/208 B du 18 décembre 1998, sur le plan des conférences, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, durant sa cinquante-troisième session, un rapport relatif à l'incidence des mesures d'économie sur la prestation des services de conférence prévus.

141. Au paragraphe 33 de la même résolution, l'Assemblée générale avait pris note du paragraphe 62 du rapport du Comité des conférences à l'Assemblée générale à sa cinquante-troisième session², qui consignait le fait que, durant l'examen fait par le Comité à sa session de fond de 1998, d'un point portant sur l'amélioration de la coordination des

services de conférence, il avait été indiqué, sur la base de l'information fournie par le Secrétariat durant des consultations officieuses, que les services de conférence des trois offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi ne pourraient pas faire face à de nouvelles réductions de leur budget.

142. À ses 422e et 423e séances, le 1er septembre 1999, le Comité a examiné le texte explicatif relatif aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de conférence du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001 [A/54/6 (sect. 2)] et le rapport du Secrétaire général sur l'incidence des mesures d'économie sur la fourniture des services de conférence (A/53/833).

143. Le montant global des ressources demandées pour l'exercice biennal 2000-2001 tient compte d'une réduction nette de 0,8 % par rapport au montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 1998-1999. La réduction serait obtenue par diverses mesures d'économie actuellement en place, notamment par une meilleure gestion des crédits de personnel temporaire pour les réunions, une augmentation de l'utilisation des capacités, l'introduction de la traduction assistée par ordinateur et l'application de nouvelles technologies dans les services de documentation et de publication.

Examen de la question

144. On s'est inquiété de l'effet négatif qu'avaient les mesures d'économie sur les services de conférence fournis, en particulier les retards dans l'élaboration et la publication des documents, la qualité des services fournis et le respect des échéances.

145. On a déploré que la formule actuelle de présentation du projet de budget-programme ne permette pas au Comité des conférences d'examiner les propositions budgétaires relatives aux services de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi. On a noté aussi que le financement par des fonds extrabudgétaires du personnel des services de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi dépassait le financement inscrit au budget ordinaire. Il a été souligné que l'Office des Nations Unies à Nairobi devrait être traité de la même manière que les autres offices des Nations Unies et notamment disposer de services de conférence à part entière. Il a en outre été suggéré d'intégrer les services de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi dans le Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence.

146. Le représentant du Secrétariat a expliqué qu'à la différence de ce qui se passait au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à Genève et à Vienne, les services de conférence de Nairobi étaient inscrits à la rubrique budgétaire

«Administration». Il a été confirmé que la plus grande partie des ressources de l'Office provenait de sources extrabudgétaires et en particulier des remboursements effectués par le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la Commission des établissements humains.

147. Il a été estimé que le projet de budget-programme du Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence pour l'exercice biennal 2000-2001 ne permettait pas de remédier aux problèmes qualitatifs et quantitatifs que posait la fourniture des services de conférence et que le Comité devrait recommander à l'Assemblée générale d'examiner attentivement le projet de budget-programme.

148. Il a été suggéré au Comité de demander la mise en oeuvre de la recommandation du Bureau des services de contrôle interne figurant au paragraphe 155 du rapport du Secrétaire général sur les activités dudit Bureau (A/51/810).

149. Il a été noté que le Comité devrait souligner que la conclusion figurant dans le rapport du Secrétaire général sur la possibilité de doter l'Office des Nations Unies à Nairobi d'un service d'interprétation permanent selon laquelle «l'offre ne crée pas nécessairement la demande» (A/54/262, par. 7) était contredite par les données sur le taux d'utilisation des services d'interprétation fournis à l'Office des Nations Unies à Vienne. On a fait valoir aussi que le paragraphe en question était une évaluation subjective qui pourrait être infirmée par les faits.

Conclusions et recommandations

150. Le Comité a pris note du descriptif du programme relatif aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de conférence figurant dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001 [A/54/6 (sect. 2)], ainsi que du rapport du Secrétaire général relatif aux incidences des mesures d'économie sur la prestation des services de conférence prévus (A/53/833).

151. Le Comité a recommandé que la Cinquième Commission tienne compte du rapport susmentionné du Secrétaire général lorsqu'elle examinerait le projet de budget-programme du Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence pour l'exercice biennal 2000-2001 [A/54/6 (sect. 2)].

152. Le Comité a prié le Secrétaire général de lui donner des précisions sur les effets que les gains de productivité escomptés, en particulier grâce à l'adoption de technologies nouvelles, pourraient avoir sur les besoins en personnel temporaire.

153. Le Comité a recommandé que l'Assemblée générale examine de près la partie du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001 qui a trait aux services de conférence.

154. Le Comité a souligné qu'un recours accru au personnel temporaire et aux services de traduction contractuelle risquait de se traduire par une augmentation des services de révision nécessaires.

155. Le Comité a demandé qu'un rapport soit établi sur la possibilité d'établir un service d'interprétation permanent, minimum et viable à l'Office des Nations Unies à Vienne, compte tenu du rapport entre les coûts et les résultats escomptés.

Analyse des problèmes liés à l'organisation des carrières et aux taux de vacance de postes dans certains lieux d'affectation

Introduction et vue d'ensemble

156. Au paragraphe 29 de sa résolution 53/208 B du 18 décembre 1998, l'Assemblée générale a déploré les problèmes d'organisation des carrières qui se posaient dans les services linguistiques. Au paragraphe 30 de la même résolution, elle a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa cinquante-troisième session, un rapport analysant les problèmes que pouvait poser l'organisation des carrières dans ces services, en tenant compte du fait que les effectifs et leur répartition par classe devaient être en fonction des besoins de l'Organisation, et que ceux-ci variaient selon la langue et le lieu d'affectation.

157. En outre, au paragraphe 33 de sa résolution 53/208 A du 18 décembre 1998, l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa cinquante-quatrième session, par l'intermédiaire du Comité des conférences et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, un rapport sur des mesures qui permettraient de réduire les taux de vacance de postes excessifs relevés dans les services linguistiques de certains lieux d'affectation et d'assurer la qualité requise des services de conférence dans l'ensemble du Secrétariat.

158. À sa session de fond de 1998, le Comité des conférences avait prié le Secrétaire général de présenter à l'Assemblée, à sa cinquante-quatrième session et par son intermédiaire, un rapport sur la mise en place éventuelle d'un système rationnel de gestion des affectations qui ferait appel à des incitations non monétaires et qui permettrait d'abaisser les taux de vacance de postes excessifs constatés dans les services linguistiques de certains lieux d'affectation.

159. À sa 419e séance, le 30 août 1999, le Comité a examiné les rapports du Secrétaire général dont le texte figure dans les documents A/53/919 et Add.2.

160. Le représentant du Secrétariat a souligné que la notion d'organisation des carrières devait être comprise au sens large comme recouvrant non seulement les perspectives de promotion mais aussi les possibilités de réaffectation et de formation. Il ressortait d'une analyse portant sur la répartition des postes par classe dans les trois principaux centres de conférences de l'ONU que, pour la plupart des membres des services linguistiques de classe P-3 et P-4, les perspectives de carrière soutenaient la comparaison avec les autres unités administratives du Secrétariat, mais que les possibilités de promotion à la classe P-5 y étaient limitées. Dans tous les autres lieux d'affectation, la promotion à la classe P-4 et, a fortiori, à la classe P-5, était dans bien des cas subordonnée à une réaffectation dans un service linguistique à New York, Genève ou Vienne. Dans ces mêmes lieux d'affectation, les taux de vacance de postes, s'échelonnant entre 20 et 50 %, étaient sans conteste excessifs.

Examen de la question

161. Il a été estimé que le système en vigueur prévoyant l'acceptation à titre volontaire d'affectations hors Siège n'aidait manifestement pas à résoudre le problème. Le recours à des traducteurs relativement inexpérimentés dans ces lieux d'affectation n'était pas une solution efficace, car les lieux d'affectation où les services linguistiques sont plus petits n'offraient guère de possibilités de formation. Il importait de mettre en place d'urgence un système rationnel de gestion des affectations compte tenu des taux de vacance de postes élevés constatés dans les services linguistiques, en particulier des commissions régionales. Il convenait de recueillir des informations qui permettent de savoir si, en règle générale, les membres des services linguistiques suivaient une carrière au sein de l'Organisation ou s'ils faisaient preuve d'une grande mobilité.

162. En réponse aux questions posées, le représentant du Secrétariat a indiqué que les tentatives visant à adopter une démarche plus coercitive concernant les affectations hors Siège s'étaient heurtées à certaines résistances. Par ailleurs, il était difficile d'établir un ensemble de critères de sélection acceptables en matière d'affectation. Outre des garanties quant à leur réintégration dans leur service d'origine au bout de deux ans, on pouvait proposer à ces fonctionnaires des incitations telles que de meilleures perspectives de promotion. En règle générale, les tâches relevant de postes vacants dans les commissions régionales étaient accomplies par du personnel indépendant en attendant l'affectation de personnel de carrière. Tous les traducteurs inexpérimentés nouvellement

recrutés suivaient un stage de formation au Siège avant de prendre leurs fonctions dans des lieux d'affectation aux services linguistiques plus petits qui n'offraient que des possibilités de formation minimales, sinon nulles.

Conclusions et recommandations

163. Le Comité a pris note des rapports du Secrétaire général sur l'organisation des carrières dans les services linguistiques, dont le texte figure dans les documents A/53/919 et Add.2.

164. Le Comité a prié le Secrétaire général de formuler avant la fin de la partie principale de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale des propositions concrètes portant sur un système rationnel de gestion des affectations qui ferait appel à des incitations sur le plan des perspectives de carrière et viserait à réduire les taux excessifs de vacance de postes constatés dans certains lieux d'affectation.

165. Le Comité souhaitait que l'Office des Nations Unies à Nairobi soit pris en compte dans toute formule qui pourrait être adoptée pour résoudre ce problème et dans tout rapport établi sur le sujet.

166. Le Comité a demandé que les rapports qui seraient établis contiennent des informations complémentaires concernant les coûts résultant de l'emploi de personnel indépendant recruté sur le plan local et sur le plan international.

IV. Participation d'observateurs

Introduction et aperçu général

167. À sa 413e séance, le 4 septembre 1998, le Comité des conférences a examiné la question de la faible assiduité des délégations à ses réunions et de la présence d'observateurs et de leur participation aux travaux du Comité. On a exprimé l'opinion selon laquelle les délégations intéressées qui n'étaient pas membres du Comité devaient être encouragées à participer à ses travaux, en particulier en raison de la faible assiduité des membres du Comité. On a également été d'avis que si des non-membres pouvaient participer aux réunions, qui étaient en fait ouvertes à toutes les délégations, la participation d'observateurs prolongerait inévitablement les sessions. Le Comité a décidé de reporter la poursuite de l'examen de cette question à sa session d'organisation de 1999.

168. Au paragraphe 2 de sa résolution 53/208 A, du 18 décembre 1998, l'Assemblée générale avait invité «le Comité des conférences à examiner la question de la participation

d'observateurs à ses travaux, conformément aux articles pertinents du Règlement intérieur de l'Assemblée générale».

169. À sa réunion d'organisation, le 21 avril 1999, le Comité des conférences a examiné la question de la participation d'observateurs, au titre du point 5, intitulé «Questions diverses», de l'ordre du jour provisoire de sa session d'organisation de 1999. Depuis, aucun consensus ne s'est dégagé sur la proposition du Président, de sorte que le Comité a décidé de différer l'examen de ce point à sa séance suivante.

170. À sa 417e séance, le 23 juin, le Comité a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa session de fond de 1999 un point supplémentaire intitulé «Participation d'observateurs», et a prié le Secrétariat d'établir un document de séance sur la question, qui renfermerait des informations sur toute procédure formelle ou informelle, toutes pratiques et expériences d'organes subsidiaires de l'Assemblée générale concernant la participation d'observateurs.

171. À sa 423e séance, le 1er septembre, le Comité des conférences a examiné la note du Secrétariat établie pour donner suite à cette demande (A/AC.172/1999/CRP.4).

172. À la même séance, le Président, sur la base de consultations officielles, a fait la proposition suivante :

a) Une annonce paraîtrait au *Journal* suffisamment longtemps avant la séance du Comité, invitant des non-membres à participer en tant qu'observateurs, qui adresseraient à cet effet une demande écrite au secrétariat du Comité des conférences;

b) Sur la base de cette demande écrite, le secrétariat réserverait un siège (à la table) avec une plaque portant le nom de l'observateur;

c) L'observateur serait autorisé à faire une déclaration sur chacun des points d'ordre du jour du Comité. La longueur de la déclaration de l'observateur serait limitée conformément à la pratique suivie pour l'organisation des travaux des sessions extraordinaires de l'Assemblée générale;

d) La procédure qui vient d'être mentionnée serait indiquée à l'observateur au moment où le secrétariat répondrait à sa demande écrite. À cette occasion, la composition du Comité des conférences, telle qu'elle découle du paragraphe 2 de la section B de la résolution 43/222 de l'Assemblée générale en date du 21 décembre 1988, serait indiquée.

Examen de la question

173. On a demandé si cette procédure permettrait aux observateurs de faire des propositions. Il a été précisé que les

observateurs ne pourraient faire que des déclarations, qui ne pourraient comporter de propositions.

174. On a également demandé des éclaircissements sur la participation des observateurs aux exposés explicatifs tels que celui organisé le 26 août 1999, avant la session de fond du Comité, à l'intention des nouveaux membres et des membres intéressés du Comité, et sur la question de savoir si l'annonce, dans le *Journal*, indiquerait le nom des observateurs. Le Comité est d'avis que les observateurs seraient invités à entendre ces exposés explicatifs et que l'annonce paraissant dans le *Journal* appellerait l'attention des membres et des observateurs à leur sujet.

175. On a été d'avis que la participation d'observateurs enrichirait les travaux futurs du Comité.

Conclusions et recommandations

176. Le Comité des conférences a approuvé la procédure, proposée au paragraphe 172 ci-dessus, concernant la participation d'observateurs aux travaux du Comité.

V. Questions diverses

A. Projet de plan à moyen terme pour la période 2002-2005 concernant les services de conférence

Introduction et aperçu général

177. À la 418e séance, le 30 août 1999, le représentant du Secrétariat a appelé l'attention des membres du Comité des conférences sur le projet de plan à moyen terme pour la période 2002-2005 en ce qui concerne les affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et les services de conférence. Conformément à l'article 4.8 du Règlement et des règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation, les programmes et sous-programmes du projet de plan à moyen terme sont examinés par les organes intergouvernementaux sectoriels ou fonctionnels compétents avant d'être présentés à l'Assemblée générale. Le projet de plan à moyen terme pour la période 2002-2005 sera examiné par l'Assemblée à sa cinquante-cinquième session. Le représentant du Secrétariat a informé le Comité que la partie du projet de plan à moyen terme relative aux services de conférence était à la disposition du Comité si celui-ci souhaitait l'examiner à sa présente session.

178. À la même séance, le Comité a décidé d'inscrire l'examen de la partie du projet de plan à moyen terme pour la

période 2002-2005 relative aux services de conférence à l'ordre du jour de sa session de fond de 1999 au titre du point intitulé «Questions diverses».

179. À sa 423e séance, le 1er septembre, le Comité a examiné le projet de plan à moyen terme pour la période 2002-2005 en ce qui concerne les services de conférence (A/AC.172/1999/CRP.7).

Conclusions et recommandations

180. Le Comité a pris note de la partie relative aux services de conférence du projet de plan à moyen terme pour la période 2002-2005. Il a prié le Secrétariat de compléter la liste des résolutions de l'Assemblée générale figurant dans la partie du programme 27 qui a trait aux services de conférence et a recommandé que ses observations soient prises en compte par le Secrétaire général quand celui-ci présenterait la version définitive du projet de plan à moyen terme relatif au programme 27.

181. Le Comité a prié le Secrétariat de prévoir à l'ordre du jour de ses sessions futures un point consacré au projet de plan à moyen terme, qu'il examinerait officiellement.

B. Méthodes de travail du Comité

182. À la 423e séance, le 1er septembre, il a été suggéré que le Comité des conférences entreprenne à un moment approprié un examen de ses méthodes de travail en vue d'améliorer celles-ci.

VI. Questions d'organisation

A. Composition du Comité

183. Dans sa résolution 43/222 B du 21 décembre 1988, l'Assemblée générale a décidé de garder le Comité des conférences comme organe subsidiaire permanent. Conformément à cette résolution, le Comité était composé en 1999 des États Membres ci-après : Algérie, Argentine, Autriche, Bahamas, Belgique, Bénin, Chili, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Fidji, France, Gabon, Géorgie, Iran (République islamique d'), Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Lesotho, Namibie et Népal.

B. Bureau

184. Le Comité a élu le Bureau ci-après pour 1999 :

<i>Président :</i>	Peter Van De Velde (Belgique)
<i>Vice-Présidents :</i>	Djamel Moktefi (Algérie) Alvaro Jara (Chili) Vano Matchavariani (Géorgie)
<i>Rapporteur :</i>	Koji F. X. Yamagiwa (Japon)

185. À sa session d'organisation de 1999 (416e séance), le 21 avril, le Comité a décidé en principe que le Président entreprendrait des consultations officieuses en vue de déterminer la composition du Bureau du Comité en 2000.

C. Organisation des travaux

186. À sa 416e séance, le Comité a décidé de se réunir selon les besoins pour examiner les questions ayant trait au calendrier des conférences et au respect de ce calendrier, s'agissant notamment des demandes de dérogation au calendrier approuvé présentées entre les sessions du Comité. À la même séance, le Comité a prié le Secrétariat de lui soumettre à sa session d'organisation, qui se tiendrait au début de 2000, un projet d'ordre du jour pour 2000. Le Comité a également examiné la question de la participation des observateurs aux travaux du Comité, comme il en avait décidé à sa 413e séance le 4 septembre 1998 au cours de sa session de fond. Aucun consensus sur la question ne s'étant dégagé, le Comité a décidé d'en reporter l'examen à sa prochaine séance.

187. Le Comité s'est réuni le 24 juin (417e séance) pour examiner le projet de calendrier biennal des conférences et réunions des organes subsidiaires du Conseil économique et social pour 2000-2001 et la question de la participation des observateurs aux travaux du Comité. Avant la séance officielle, le Président du Comité des conférences a tenu avec les membres concernés du Comité des consultations officieuses sur la question des observateurs au cours desquelles ces derniers ont fait valoir qu'il convenait de disposer de davantage d'informations sur la pratique et l'expérience d'autres organes subsidiaires de l'Assemblée générale à cet égard. À sa 417e séance, le 23 juin, le Comité a décidé d'ajouter un point à l'ordre du jour de sa session de fond de 1999, intitulé «Participation des observateurs», et prié le Secrétariat d'établir un document de séance sur la question comprenant des informations sur toutes les procédures, pratiques et expériences officielles ou officieuses des organes subsidiaires de l'Assemblée générale touchant la participation des observateurs. Le Comité a tenu sa session de fond du 30 août au 2 septembre (418e à 424e séances).

D. Programme de travail

188. À sa session d'organisation de 1998, le 14 avril 1998, le Comité a prié le Secrétariat de lui soumettre, à sa session d'organisation de 1999, un projet d'ordre du jour pour 1999 qui a été publié ultérieurement sous la cote A/AC.172/1999/L.1 et adopté par le Comité (A/AC.172/1999/1 et Add.1).

189. Le Secrétaire général adjoint aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de conférence a pris la parole devant le Comité à la séance d'ouverture de la session d'organisation et à celle de la session de fond.

190. À la séance d'ouverture de la session d'organisation, le 30 août, le Comité est convenu de supprimer de l'ordre du jour le point 2 b) iv) «Système de comptabilité des coûts des services de conférence» compte tenu du fait qu'il avait été indiqué précédemment que le rapport demandé faisait l'objet de nombreuses consultations au sein du Secrétariat et n'était pas disponible; et le point 2 b) v) «Organes subsidiaires autorisés à se réunir en dehors de leurs sièges respectifs en vertu du paragraphe 4 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale», aucune demande de changement n'ayant été soumise.

191. Comme l'a proposé le Secrétariat, le Comité est également convenu d'examiner le projet de plan à moyen terme publié sous la cote A/AC.172/1999/CRP.7 au titre des «Questions diverses» s'il en avait le temps au cours de la session. S'agissant des problèmes liés à l'accès au système à disque optique, il a été décidé d'ajouter un nouvel alinéa intitulé «Accès au système à disque optique» au titre du point 3 de l'ordre du jour «Contrôle et limitation de la documentation». Comme il s'agit d'une question technologique, un représentant du Secrétariat serait prié de faire un exposé au Comité le matin du mercredi 1er septembre.

192. À l'occasion d'une séance officieuse, le 26 août, le Secrétariat a présenté aux membres du Comité des conférences des informations concernant les travaux du Comité dans le cadre de l'ordre du jour de la session de fond de 1999 et répondu aux questions des délégations. Le 31 août, les membres du Comité ont tenu des consultations simultanées, par vidéoconférence, avec les services de conférence au Siège et dans les Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi. Les membres se sont félicités des efforts déployés par le Secrétariat à ces deux occasions, qui ont considérablement aidé le Comité dans ses travaux.

193. À sa 418e séance, le 30 août, le Comité a décidé de prier le Secrétariat d'organiser une réunion d'information à l'intention de ses membres avant sa session de fond de 2000.

**VII.
Travaux du Comité
au cours de la cinquante-troisième
session de l'Assemblée générale,
du 9 septembre
au 18 décembre 1998**

194. Le Comité a été saisi de la demande suivante :

<i>Comité</i>	<i>Demande</i>	<i>Suite donnée</i>
Comité de l'information	Autorisation de reprendre sa session au Siège pendant la cinquante-troisième session de l'Assemblée générale	Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale d'accorder une dérogation au paragraphe 7 de la section I de sa résolution 40/243 et d'autoriser ainsi le Comité de l'information à se réunir au Siège pendant la cinquante-troisième session de l'Assemblée générale.

Notes

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-troisième session, Supplément No 32 et rectificatif (A/53/32 et Corr.1), annexes I et IV.*

² *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-troisième session, Supplément No 32 et rectificatif (A/53/52 et Corr.1).*

Annexe

Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour 2000 et 2001

Notes explicatives

Les abréviations suivantes sont employées dans la présente annexe :

Dans la colonne «Organe»

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Communauté économique européenne
CFPI	Commission de la fonction publique internationale
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUDCI	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
INSTRAW	Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OIT	Organisation internationale du Travail
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
UNU	Université des Nations Unies
UPU	Union postale universelle

Dans la colonne «Membres»

G	Gouvernements
E	Experts
ST	Secrétariat ou secrétariats

Dans la colonne «Services à assurer»

I	Interprétation
T	Traduction
PV	Procès-verbaux
SR	Comptes rendus analytiques

A. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2000

(En août 1999)

Organe	Dates (2000)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
1. Comité d'état-major [Charte]	6 janvier, puis une fois tous les 15 jours	New York	5 G	I (ACFR)	T PV Un vendredi sur deux
2. Comité intergouvernemental spécial à composition non limitée chargé d'élaborer une convention internationale générale contre la criminalité transnationale organisée, septième réunion [résolution 53/111 de l'Assemblée générale]	10-21 janvier	Vienne	193 G	I (AArCEFR)	T –
3. Comité des droits de l'enfant, vingt-troisième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	10-28 janvier	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T SR Trois sessions par an
4. UNICEF – Conseil d'administration, première session ordinaire [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	17-21 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T –
5. Conférence du désarmement, première partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	17 janvier-24 mars	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T PV Une session en trois parties par an
6. Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, vingtième session [résolutions 715 A (XXVII) et 1314 (XLIV) du Conseil économique et social]	17-28 janvier	New York	80 E	I (AArCEFR)	T –
7. CNUDCI – Groupe de travail des pratiques en matière de contrats internationaux, trente-deuxième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	17-28 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an
8. Comité chargé des organisations non gouvernementales, reprise de la session de 1999 [décision 1999/267 du Conseil économique et social]	17-28 janvier	New York	19 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
9. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, vingt-deuxième session [résolutions 34/180 et 51/68 de l'Assemblée générale]	17 janvier-4 février	New York	23 E	I (AArCEFR)	T SR Deux sessions par an
10. États parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, dix-huitième réunion [résolution 2106 (XX) de l'Assemblée générale]	18 janvier	New York	150 G	I (AArCEFR)	T SR Une session tous les deux ans
11. Conseil d'administration du PNUD et du FNUAP, première session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	24-28 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T –
12. Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail présession [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	31 janvier-4 février	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T – Trois sessions par an
13. Commission du développement durable – Groupe intergouvernemental spécial à composition non limitée sur les forêts, quatrième session [résolution 1997/65 du Conseil économique et social]	31 janvier-11 février	New York	53 G	I (AArCEFR)	T –

Organe	Dates (2000)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
14. Groupe spécial d'États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction, dix-huitième session [résolution 49/86 de l'Assemblée générale]	Janvier (3 semaines)	Genève	141 G	I (AArCEFR)	T –
15. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail chargé d'élaborer un projet de protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la participation des enfants aux conflits armés [décision 1999/249 du Conseil économique et social]	Janvier (2 semaines)	Genève	53 G	I (AArCEFR)	T –
16. Conseil consultatif pour les questions de désarmement [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	Janvier (4 jours)	New York	20 E	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an
17. Conseil économique et social – Élection du Bureau [Charte]	Janvier (1 jour)	New York	54 G	I (AArCEFR)	T SR
18. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Janvier (1 séance)	New York	12 E	–	– Trois sessions d'une séance chacune par an
19. Réunion conjointe des Conseils d'administration du PAM, du PNUD/FNUAP et de l'UNICEF [résolution 52/12 B de l'Assemblée générale]	Janvier	New York	36 G/36 G/ 36 G	I (AArCEFR)	T –
20. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail chargé d'élaborer un projet de protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants [décision 1999/249 du Conseil économique et social]	Janvier-février	Genève	53 G	I (AArCEFR)	T –
21. Conseil économique et social, session d'organisation [Charte]	1er-4 février	New York	54 G	I (AArCEFR)	T SR Une session par an
22. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	1er février-31 mars	New York	16 E	I (AArCEFR)	T – Trois sessions par an
23. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail présession [résolutions 45/124, 47/94 et 51/68 de l'Assemblée générale]	7-11 février	New York	4 E	I (AEF)	T – Deux sessions par an
24. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail à composition non limitée chargé du renforcement de l'efficacité des mécanismes de la Commission [décision 1999/256 du Conseil économique et social]	7-11 février	Genève	53 G	I (AArCEFR)	T –
25. Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial, première session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale]	7-11 ou 14-18 février	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T –
26. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité scientifique et technique, trente-septième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	7-18 février	Vienne	61 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an

Organe	Dates (2000)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
27.	8-17 février	New York	46 G	I (AAR/CEFR)	T – Une session par an
28.	12-19 février	Bangkok	^b	I (AAR/CEFR)	T – Une session tous les quatre ans
29.	14-23 février	Genève	53 G	I (AAR/CEFR)	T –
30.	14-25 février	New York	36 G	I (AAR/CEFR)	T – Deux sessions par an
31.	14 février-10 mars	New York	À déterminer	I (AAR/CEFR)	T – Une session par an
32.	21 février-3 mars	Vienne	193 G	I (AAR/CEFR)	T –
33.	22-25 février	New York	53 G	I (AAR/CEFR)	T –
34.	28 février-3 mars	Genève	5 E	I (AEFR)	T – Une session par an
35.	28 février-10 mars	New York	53 G	I (AAR/CEFR)	T –
36.	28 février-10 mars	New York	45 G	I (AAR/CEFR)	T – Une session par an
37.	29 février-3 mars	New York	24 G	I (AAR/CEFR)	T – Une session par an
38.	Février (1 semaine)	Une capitale dans la région	23 G	I (AAR/R)	T – Une session par an
39.	Février (2 jours)	New York	11 ou 12 E	–	– Quatre ou cinq réunions par an

Organe	Dates (2000)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
40.	Février/mars (1 semaine)	Genève	53 G	I (AArCEFR)	T –
41.	Février/mars	New York	5 G	–	–
					Une session par an
42.	Février/mars	New York	25 G	I (AArCEFR)	T SR ^c
43.	Février/avril (2 jours)	New York	10 G	I (AEF)	T –
					Une session par an
44.	6-10 mars	New York	9 E	I (AEFR)	T –
					Trois sessions par an
45.	6-10 mars	New York	22 E	I (AArCEFR)	T –
46.	6-15 mars	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T –
					Une session par an
47.	6-24 mars	Genève	18 E	I (ACEFR)	T SR
					Deux sessions par an
48.	7-10 mars	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T –
					Une session par an
49.	13-17 mars	New York	193 G	I (AArCEFR)	T –
50.	13-17 mars	Genève	^b	I (AArCEFR)	T –
					Une ou deux sessions par an
51.	13-31 mars	New York	18 E	I (AArEFR)	T SR
					Trois sessions par an
52.	20-31 mars	Vienne	36 G	I (AArCEFR)	T –
53.	20 mars-27 avril	Genève	53 G	I (AArCEFR)	T SR
					Une session par an

Organe	Dates (2000)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
54.	Commission de la population et du développement, trente-troisième session [résolutions 150 (VII), 87 (LVII) et 1995/55 du Conseil économique et social]	New York	47 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
55.	Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité juridique, trente-neuvième session [résolution 1472 (XIV) de l'Assemblée générale]	Vienne	61 G	I (AArCEFR)	T SR ^d Une session par an
56.	Groupe spécial d'États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction, dix-neuvième session [résolution 49/86 de l'Assemblée générale]	Genève	141 G	I (AArCEFR)	T –
57.	Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage, sixième session [résolution 46/122 de l'Assemblée générale]	Genève	5 E	I (AEF)	T – Une session par an
58.	UNITAR – Conseil d'administration, trente-huitième session, première partie [résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l'Assemblée générale]	Genève	28 E	I (AArCEFR)	T – Une session en deux parties par an
59.	Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	New York	12 E	–	– Trois sessions d'une séance chacune par an
60.	Comité spécial créé par la résolution 52/210 de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 1996	New York	185 G	I (AArCEFR)	T –
61.	Réunion du Groupe d'experts sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale [résolution 53/77 A de l'Assemblée générale]	New York	5 E	I (AR)	T –
62.	Conseil d'administration du PNUD et du FNUAP, deuxième session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	New York	36 G	I (AArCEFR)	T –
63.	Comité des politiques du développement, deuxième session [résolution 1998/46 du Conseil économique et social]	New York	24 E	I (AArCEFR)	T – Une session par an
64.	Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social et à l'examen de nouvelles initiatives, deuxième session de fond [résolutions 52/25 et 53/28 de l'Assemblée générale]	New York	193 G	I (AArCEFR)	T –
65.	Commission du désarmement [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	New York	185 G	I (AArCEFR)	T PV Une session par an
66.	Dixième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants [résolution 46/152 de l'Assemblée générale]	Vienne	193 G	I (AArCEFR)	T – Une session tous les cinq ans
67.	Commission du développement durable, huitième session [décision 1993/207 du Conseil économique et social]	New York	53 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
68.	Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, neuvième session [résolution 1992/1 du Conseil économique et social]	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an

Organe	Dates (2000)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
69.	18-20 avril	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T –
70.	24-27 avril	New York	5 E	I (AarEF)	T –
71.	24 avril-5 mai	New York	21 E	I (AArCEFR)	T –
72.	24 avril-19 mai	New York	187 G	I (AArCEFR)	T SR/PV
73.	Avril (3 semaines)	New York	15 E	I (AEFR)	T – Deux sessions par an
74.	Avril (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	T – Une session par an
75.	Avril (7 jours)	Bangkok	51 G	I (ACFR)	T – Une session par an
76.	Avril (3 jours)	Genève	10 E	I (AE)	T –
77.	Avril (2 jours)	Genève	26 ST	I (AF)	T – Deux sessions par an
78.	Avril (1 jour)	New York	34 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
79.	Avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	T SR
80.	Avril/mai (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArEFR)	T SR Deux sessions par an
81.	Avril/mai (3 jours)	Genève	5 E	I (AF)	T – Deux sessions par an

Organe	Dates (2000)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
82.	1er-5 mai	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T –
	Commission des droits de l'homme constituée en comité préparatoire de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée [résolution 52/111 de l'Assemblée générale]				
83.	1er-12 mai	New York	93 G	I (AArCEFR)	T –
	Comité de l'information, vingt-deuxième session [résolution 33/115 C de l'Assemblée générale]				
84.	1er-19 mai	Genève	10 E	I (AEFR)	T SR
	Comité contre la torture, vingt-quatrième session [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale]				
85.	2-5 mai	Genève	55 G	I (AFR)	T –
	CEE, cinquante-cinquième session [résolution 36 (IV) du Conseil économique et social]				
86.	2-11 mai	Vienne	21 G	I (ACEFR)	T –
	Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants, quarante-neuvième session [résolution 913 (X) de l'Assemblée générale]				
87.	2 mai-30 juin	New York (Genève/ Vienne/ commission régionale/ mission de maintien de la paix)	16 E	I (AArCEFR)	T –
	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]				
88.	3 et 4 mai	New York	54 G	I (AArCEFR)	T SR
	Conseil économique et social, reprise de la session d'organisation [Charte]				
89.	5 mai	New York	53 G	I (AArCEFR)	T –
	Commission du développement durable, session d'organisation [résolution 1997/63 du Conseil économique et social]				
90.	8-12 mai	New York	25 E	I (AArCEFR)	T –
	Quinzième Réunion d'experts chargée d'examiner le programme d'administration et de finances publiques de l'Organisation des Nations Unies [décision 1989/114 du Conseil économique et social]				
91.	15-19 mai et 12-23 juin	New York	19 G	I (AArCEFR)	T –
	Comité chargé des organisations non gouvernementales [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]				
92.	15-19 mai	Genève	^b	I (AArCEFR)	T –
	CNUCED – Commission du commerce des biens et services, et des produits de base [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]				
93.	15-19 mai (s'il y a lieu)	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T –
	Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial, deuxième session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale]				
94.	15-26 mai	Genève	5 E	I (AEF)	T –
	Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture, dix-neuvième session [résolution 36/151 de l'Assemblée générale]				

Organe	Dates (2000)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
95.	15-26 mai	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T – Deux ou trois sessions par an
96.	15 mai-2 juin	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T SR Trois sessions par an
97.	22-26 mai	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
98.	22-26 mai	New York	116 G	I (AArCEFR)	T –
99.	22-26 mai	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T –
100.	22 mai-2 juin	New York	22 E	I (AArCEFR)	T –
101.	22 mai-7 juin	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T PV Une session en trois parties par an
102.	29 mai-2 juin	Genève	^b	I (AArCEFR)	T –
103.	Mai (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	T – Deux sessions par an
104.	Mai (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T – Une session par an
105.	Mai (1 semaine)	Genève	8 E	I (AEF)	T – Une session par an
106.	Mai (1 semaine)	Nairobi	193 G	I (AArCEFR)	T –
107.	Mai (2 jours)	New York	11 ou 12 E	–	– Quatre ou cinq réunions par an
108.	Mai	À déterminer	6 E	I (AEF)	T –

Organe	Dates (2000)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
109.	Mai/juin (4 semaines)	New York	34 G	I (AAR/CEFR)	T – Une session par an
110.	5-9 juin	New York	185 G	I (AAR/CEFR)	T PV
111.	5-9 juin	Genève	5 E	I (AAR/CEFR)	T – Trois sessions par an
112.	5-16 juin	Vienne	193 G	I (AAR/CEFR)	T –
113.	5-16 juin	Bonn	165 G	I (AAR/CEFR)	T –
114.	5-30 juin	New York	18 E	I (AAR/CEFR)	T – Une session par an
115.	12-16 juin	Genève	193 G	I (AAR/CEFR)	T –
116.	12-30 juin	New York	23 E	I (AAR/CEFR)	T SR Deux sessions par an
117.	12 juin-7 juillet	New York	36 G	I (AAR/CEFR)	T SR Une session par an
118.	13-16 juin	New York	5 E	I (AR)	T – Une session par an
119.	13-23 juin	Genève	36 G	I (AAR/CEFR)	T – Une session par an
120.	14-23 juin	Vienne	61 G	I (AAR/CEFR)	T PV ^d Une session par an
121.	26-30 juin	Genève	185 G	I (AAR/CEFR)	T PV

Organe	Dates (2000)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
122.	CNUCED – Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Genève	^b	I (AArCEFR)	T –
123.	Comité des commissaires aux comptes [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	New York	3 E	–	–
124.	Comité chargé des organisations non gouvernementales, session d'organisation [résolution 1996/31 du Conseil économique et social]	New York	19 G	I (AArCEFR)	T –
125.	Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 35 I A (IV) de l'Assemblée générale]	Genève	7 E	I (AF)	T PV ^f
126.	Groupe spécial d'États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction, vingtième session [résolution 49/86 de l'Assemblée générale]	Genève	141 G	I (AArCEFR)	T –
127.	Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail sur les formes contemporaines d'esclavage [décision 16 (LVI) du Conseil économique et social]	Genève	5 E	I (AEFR)	T –
128.	Conseil consultatif pour les questions de désarmement [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	New York	20 E	I (AArCEFR)	T –
129.	Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	New York	25 G	I (AArCEFR)	T SR ^c
130.	Quinzième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique [décision 1997/221 du Conseil économique et social]	Bangkok	51 G	I (ACFR)	T –
131.	Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail présession [résolutions 45/124, 47/94 et 51/68 de l'Assemblée générale]	New York	4 E	I (AEF)	T –
132.	Comité des droits de l'homme – Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	Genève	9 E	I (AEFR)	T –
133.	Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses – Sous-Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses, dix-huitième session [résolution 1989/104 du Conseil économique et social]	Genève	22 G	I (ACEFR)	T –
134.	Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, cinquantième session [résolutions 248 (III) et 46/200 de l'Assemblée générale]	Genève (Siège de l'OMM)	33 E	I (EF)	T –

Organe	Dates (2000)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
135. Conseil économique et social, session de fond [Charte]	5 juillet-1er août	New York	54 G	I (AArCEFR)	SR Une session par an
136. Comité des droits de l'homme, soixante-neuvième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	10-28 juillet	Genève	18 E	I (AArCEFR)	SR Trois sessions par an
137. CPPI, cinquante-deuxième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	17-28 juillet	New York	15 E	I (AEFR)	- Deux sessions par an
138. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 1503 (XLVIII) du Conseil économique et social]	17-28 juillet	Genève	5 E	I (ACEFR)	- Une session par an
139. Comité intergouvernemental spécial à composition non limitée chargé d'élaborer une convention internationale générale contre la criminalité organisée, dixième réunion [résolution 53/111 de l'Assemblée générale]	17-28 juillet	Vienne	193 G	I (AArCEFR)	-
140. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail sur les populations autochtones [résolution 1982/34 du Conseil économique et social]	24-28 juillet	Genève	5 E	I (ACEFR)	- Une session par an
141. Groupe d'experts gouvernementaux du Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies [résolution 53/77 S de l'Assemblée générale]	24 juillet-4 août	New York	22 E	I (AArCEFR)	-
142. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, cinquante-septième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	31 juillet-25 août	Genève	18 E	I (ACEFR)	SR Deux sessions par an
143. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, cinquante-deuxième session [résolution 9 (II) du Conseil économique et social]	31 juillet-25 août	Genève	26 E	I (AArCEFR)	SR Une session par an
144. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet (2 jours)	Genève (Siège de l'OMM)	11 ou 12 E	-	- Quatre ou cinq réunions par an
145. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet (1 jour)	Genève (Siège de l'OMM)	15 E	I (AF)	- Une réunion par an à l'occasion de la session du Comité mixte
146. Conférence du désarmement, troisième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	7 août- 22 septembre	Genève	61 G	I (AArCEFR)	PV Une session en trois parties par an
147. Comité des ressources naturelles et de l'énergie pour le développement, deuxième session [résolution 1998/46 et décision 1999/276 du Conseil économique et social]	14-25 août	New York	24 E	I (AArCEFR)	- Une session tous les deux ans
148. Commission sur les limites du plateau continental, huitième session [article 2 5) de l'annexe II de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer]	28 août- 1er septembre	New York	21 E	I (AArCEFR)	-

Organe	Dates (2000)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
149.	31 août ou septembre (1 jour)	New York	163 G	I (AArCEFR)	T – Une session tous les deux ans
150.	Août (2 semaines)	New York	34 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
151.	Août/septembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArEF)	T –
152.	5 septembre-22 décembre	New York	16 E	I (AArCEFR)	T – Trois sessions par an
153.	5 septembre-décembre	New York	185 G	I (AArCEFR)	T PV/SR ^b
154.	11-15 septembre	New York	36 G	I (AArCEFR)	T –
155.	11-15 septembre	Genève	83 G	I (AArCEFR)	T –
156.	11-15 septembre	Genève	^b	I (AArCEFR)	T – Une ou deux sessions par an
157.	11-15 septembre	Genève	53 G	I (AArCEFR)	T –
158.	11 septembre-6 octobre (provisoire)	Vienne	193 G	I (AArCEFR)	T –
159.	18-22 septembre	New York	36 G	I (AArCEFR)	T –
160.	18-22 septembre	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T –
161.	18 septembre-6 octobre	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T SR – Trois sessions par an
162.	Septembre (2 jours)	New York	11 ou 12 E	–	– – Quatre ou cinq réunions par an

Organe	Dates (2000)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
163. UNITAR – Conseil d'administration, trente-huitième session, deuxième partie [résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l'Assemblée générale]	Septembre (2 ou 3 jours)	Genève	28 E	I (AArEFR)	T – Une session en deux parties par an
164. Vingtième Réunion des États parties au Pacte international relatif aux droits civils et politiques [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	Septembre (1 jour)	New York	140 G	I (ArAEFR)	T SR Une session tous les deux ans
165. UNRWA – Commission consultative [résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale]	Septembre (1 jour)	Amman	10 G	I (AArF)	T – Une session par an
166. Groupe spécial d'États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction, vingt et unième session [résolution 49/86 de l'Assemblée générale]	Septembre-octobre (3 semaines)	Genève	14 G	I (AArCEFR)	T –
167. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Septembre/octobre (1 séance)	New York	12 E	–	– Trois sessions d'une séance chacune par an
168. CNUDCI – Groupe de travail sur l'arbitrage, vingt-cinquième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Troisième trimestre (2 semaines)	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an
169. Réunion du Groupe d'experts sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale [résolution 53/77 A de l'Assemblée générale]	Troisième trimestre (1 semaine)	New York	5 E	I (AR)	T –
170. Réunion des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer [résolutions 37/66 et 49/28 de l'Assemblée générale]	Troisième trimestre	New York	116 G	I (AArCEFR)	T –
171. CNUCED – Conseil du commerce et du développement, quarante-septième session [résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et résolution 114 (V) de la CNUCED]	2-13 octobre	Genève	^b	I (AArCEFR)	T – Une session par an
172. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	9-13 octobre	Genève	9 E	I (AEFR)	T – Trois sessions par an
173. Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail présession [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	9-13 octobre	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T – Trois sessions par an
174. Comité des droits de l'homme, soixante-dixième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	16 octobre-3 novembre	Genève	18 E	I (AArEFR)	T SR Trois sessions par an
175. Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial, troisième session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale]	23-27 octobre	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T –
176. Organe international de contrôle des stupéfiants, soixante-neuvième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	30 octobre-16 novembre	Vienne	13 E	I (AArEFR)	T – Deux ou trois sessions par an
177. HCR – Comité exécutif, cinquante et unième session [résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	Genève	54 G	I (AArCEFR)	T SR Une session par an

Organe	Dates (2000)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
178. Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 (IV) de l'Assemblée générale]	Octobre/novembre (5 semaines)	New York	7 E	I (AF)	Deux sessions par an
179. Comité administratif de coordination, deuxième session ordinaire [résolution 13 (III) du Conseil économique et social]	Octobre/novembre (2 ou 3 jours)	New York	26 ST	I (AF)	Deux sessions par an
180. Comité contre la torture, vingt-cinquième session [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale]	13-24 novembre	Genève	10 E	I (AEFR)	Deux sessions par an
181. Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique [résolutions 347 (IV) et 1438 (XIV) de l'Assemblée générale]	28 novembre-5 décembre	À déterminer	9 E	I (AF)	Une session par an
182. Comité pour l'exercice des droits inhérents du peuple palestinien – Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien [résolutions 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale]	29 novembre	New York	25 G	I (AArCEFR)	PV
183. Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme, quatorzième session [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	Novembre (3 jours)	Genève	5 E	I (AF)	Deux sessions par an
184. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Novembre (2 jours)	New York	11 ou 12 E	–	Quatre ou cinq réunions par an
185. Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]	Novembre (1 jour)	New York	193 G	I (AArCEFR)	–
186. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 séance)	New York	193 G	I (AArCEFR)	Une réunion par an
187. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés [résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 séance)	New York	193 G	I (AArCEFR)	Une réunion par an
188. Groupe spécial d'États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction, dix-septième session [résolution 49/86 de l'Assemblée générale]	Novembre-décembre (3 semaines)	Genève	141 G	I (AArCEFR)	–
189. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, vingt-troisième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	Novembre/décembre (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArEFR)	Deux sessions par an
190. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, soixante-deuxième session [décision 1998/255 du Conseil économique et social]	Novembre/décembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArEF)	–

Organe	Dates (2000)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
191.	Novembre/ décembre (3 jours)	New York	33 ST	–	–
192.	4-13 décembre	Genève	22 G	I (ACEFR)	Une session tous les deux ans
193.	6 décembre	À déterminer	3 E	–	–
194.	Décembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	Deux sessions par an
195.	Décembre (1 semaine)	Tokyo	28 E	I (AF)	Une session par an
196.	Décembre (2 jours)	New York	25 G	I (AArCEFR)	Une session par an
197.	Décembre (2 jours)	New York	185 G	I (AArCEFR)	Une session par an
198.	Quatrième trimestre (2 semaines)	Vienne	36 G	I (AArCEFR)	Deux sessions par an
199.	Quatrième trimestre (2 semaines)	Vienne	36 G	I (AArCEFR)	Deux sessions par an
200.	Quatrième trimestre	Bonn ou autre lieu à déterminer	165 G	I (AArCEFR)	–
201.	Selon les besoins (30 séances au maximum)	Genève	^b	I (AArCEFR)	–
202.	Selon les besoins (30 séances au maximum)	Genève	^b	I (AArCEFR)	–
203.	Selon les besoins (20 séances au maximum)	Genève	^b	I (AArCEFR)	–

Organe	Dates (2000)	Lieu de réunion	Membres ^b	Services à assurer ^a	Fréquence
204.	CNUCED – Réunions directives du Conseil du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Genève		I (AAtCEFR)	T – Selon les besoins
205.	Conseil de tutelle (et ses comités de rédaction) [Charte]	New York	5 G	I (ACFR)	T PV ^c Selon les besoins
206.	Conseil de sécurité [Charte]	New York	15 G	I (AAtCEFR)	T PV Selon les besoins
207.	Conseil de sécurité – Comité d'experts [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1re séance, en 1946]	New York	15 G	I (AAtCEFR)	T SR Selon les besoins
208.	Conseil de sécurité – Comité d'experts créé par le Conseil de sécurité à sa 1506e séance (1969)	New York	15 G	I (AAtCEFR)	T SR Selon les besoins
209.	Conseil de sécurité – Comité d'admission de nouveaux membres [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42e séance, en 1946]	New York	15 G	I (AAtCEFR)	T SR Selon les besoins
210.	Conseil de sécurité – Comité du Conseil de sécurité pour les réunions hors Siège du Conseil [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625e séance]	New York	15 G	I (AAtCEFR)	T SR Selon les besoins
211.	Conseil de sécurité – Commission créée en application de la résolution 446 (1979)	New York	3 G	I (AAtCEFR)	T SR Selon les besoins
212.	Conseil de sécurité – Comité spécial créé en application de la résolution 507 (1982) du Conseil de sécurité	New York	4 G	I (AAtCEFR)	T SR Selon les besoins
213.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 661 (1990) concernant la situation entre l'Iraq et le Koweït	New York	15 G	I (AAtCEFR)	T SR Selon les besoins
214.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 748 (1992) concernant la Jamahiriya arabe libyenne	New York	15 G	I (AAtCEFR)	T SR Selon les besoins
215.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie	New York	15 G	I (AAtCEFR)	T SR Selon les besoins
216.	Conseil de sécurité – Commission ad hoc créée par la résolution 794 (1992) du Conseil de sécurité	New York	15 G	I (AAtCEFR)	T SR Selon les besoins
217.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 864 (1993) concernant l'Angola	New York	15 G	I (AAtCEFR)	T SR Selon les besoins
218.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 918 (1994) concernant le Rwanda	New York	15 G	I (AAtCEFR)	T SR Selon les besoins
219.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 985 (1995) concernant le Libéria	New York	15 G	I (AAtCEFR)	T SR Selon les besoins
220.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone	New York	15 G	I (AAtCEFR)	T SR Selon les besoins
221.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1160 (1998)	New York	15 G	I (AAtCEFR)	T SR Selon les besoins
222.	Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 687 (1991)	Genève	15 G	I (AAtCEFR)	T SR Selon les besoins

Organe	Dates (2000)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
223. Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine [résolution 194 (III) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	3 G	I (AF)	T – Selon les besoins
224. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail [résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T – Selon les besoins
225. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien [résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	25 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins
226. Comité des conférences [résolution 43/222 B de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	21 G	I (AArEFR)	T – Selon les besoins
227. Comité des relations avec le pays hôte [résolution 2819 (XXVI) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	19 G	I (AArCEFR)	T – Selon les besoins
228. Conseil d'administration du PNUD et du FNUAP, réunions d'information et consultations officielles [résolutions 2020 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Selon les besoins
229. UNICEF – Conseil d'administration, réunions d'information et consultations officielles [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Selon les besoins
230. Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 [résolution 808 (1993) du Conseil de sécurité et résolution 47/235 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	La Haye	11 E	I (AF)	T – Selon les besoins
231. Tribunal criminel international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994 [résolution 955 (1994) du Conseil de sécurité]	Selon les besoins	Arusha	11 E	I (AF)	T – Selon les besoins
232. Commission du droit international, cinquante-deuxième session [résolution 174 (II) de l'Assemblée générale]	À déterminer (12 semaines)	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T SR Une session par an
233. Séminaire sur le droit international [résolution 49/51 de l'Assemblée générale]	À déterminer (3 semaines)	Genève	30 E	I (AEF)	– Une session par an
234. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, session extraordinaire [décision 1999/287 du Conseil économique et social]	À déterminer (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArEFR)	T SR
235. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, groupe de travail présession, session extraordinaire [décision 1999/287 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	T –
236. INSTRAW – Conseil d'administration, vingtième session [résolutions 33/187 et 34/157 de l'Assemblée générale]	À déterminer (1 semaine)	Saint-Domingue	11 E	I (AEF)	T – Une session par an

Organe	Dates (2000)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
237.	À déterminer	New York	10 E	À déterminer	T –
	Groupe d'experts sur la sécurité internationale et le statut d'État exempt d'armes nucléaires de la Mongolie [résolution 53/77 D de l'Assemblée générale]				
238.	À déterminer	New York	185 G	I (AArCEFR)	T PV Une session tous les deux ans
	renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat [résolution 53/181 de l'Assemblée générale]				
239.	À déterminer	New York	À déterminer	I (AF)	T –
	Groupe d'éminentes personnalités sur le développement de l'Afrique [résolution 46/151 de l'Assemblée générale]				
240.	À déterminer	Genève	100 G	I (AArCEFR)	T –
	Comité préparatoire de la deuxième Conférence des parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [déclaration finale de la première Conférence d'examen]				
241.	À déterminer	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T –
	CNUCED, réunions d'experts [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]				
242.	À déterminer (2 semaines)	Genève	60 G	I (AArCEFR)	T –
	Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole II, tel que modifié, à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [paragraphe 1 de l'article 13 du Protocole modifié]				
243.	À déterminer	Nairobi	36 G	I (AArCEFR)	T –
	PNUE – Comité de haut niveau composé de ministres et de hauts fonctionnaires [décision 19/1 B du Conseil d'administration]				
244.	À déterminer	Addis-Abeba	53 G	I (ArAF)	T –
	Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Afrique [résolution 1985/11 du Conseil économique et social]				
245.	À déterminer	Bangkok	51 G	I (AcFR)	T –
	Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Asie et du Pacifique [résolutions 1985/11 et 1988/15 du Conseil économique et social]				
246.	À déterminer	Bonn ou autre lieu à déterminer	102 G	I (AArCEFR)	T –
	Conférence des Parties à la Convention sur la lutte contre la désertification, quatrième session, et réunions des organes subsidiaires [résolution 52/198 de l'Assemblée générale]				
247.	À déterminer	Mexico	41 G	I (AEF)	T – Une session tous les deux ans
	CEPALC, vingt-huitième session [résolution 106 (VI) et décision 1985/188 du Conseil économique et social, et résolution 465 (XX) de la CEPALC]				

<i>Organe</i>	<i>Dates (2000)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
248. Réunion de représentants de secrétariats des organismes des Nations Unies et de l'Organisation de la Conférence islamique et ses institutions spécialisées [résolutions 37/4 et 50/17 de l'Assemblée générale]	À déterminer	À déterminer	27 ST	I (AEF)	T	–	Une session tous les deux ans

^a Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

^b Ouvert à la participation de tous les États membres de la CNUCED intéressés (résolution 80 (III) de la Conférence, par. 9).

^c Pour des séances plénières seulement.

^d Au paragraphe 8 de sa résolution 53/45 du 3 décembre 1998, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction que, conformément au paragraphe 9 de sa résolution 52/56, le Comité, à sa quarante et unième session, avait revu de nouveau ses besoins concernant l'utilisation de transcriptions non éditées et décidé de continuer d'utiliser ces transcriptions.

^e Des consultations préalables auront lieu le 9 avril.

^f En cas d'auditions.

^g L'usage est de n'établir de procès-verbaux que pour les séances plénières et les séances de la Première Commission.

^h Subordonné à l'approbation de l'Assemblée générale.

B. Liste des organes dont le mandat doit être présenté pour renouvellement à l'Assemblée générale à sa cinquante-quatrième session

<i>Organe</i>	<i>Dates (2000)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
1. Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation [résolution 3349 (XXIX) de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	185 G	I (AArCEFR)	T	–
2. Comité spécial de l'océan Indien [résolution 229 (XXVIII) et 50/76 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	44 G	I (AArCEFR)	T	SR
3. Groupe de travail sur le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 2656 (XXV) de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	9 G	I (AF)	T	–
4. Groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres ainsi que d'autres questions ayant trait au Conseil de sécurité [résolution 48/26 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	185 G	I (AArCEFR)	T	–
5. Groupe de travail officieux à participation non limitée sur l'Agenda pour la paix et/ou ses sous-groupes [résolution 47/120 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	185 G	I (AArCEFR)	T	–
6. Groupe de travail de haut niveau à composition non limitée chargé d'étudier la situation financière de l'ONU [résolution 49/143 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	185 G	I (AArCEFR)	T	–
7. Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés [résolution 2443 (XXIII) de l'Assemblée générale]	À déterminer	Genève	3 G	I (AArF)	T	PV ^b

^a Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

^b En cas d'auditions.

C. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2001

(En août 1999)

Organe	Dates (2001)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
1. Comité d'état-major [Charte]	5 janvier, puis une fois tous les 15 jours	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV	Un vendredi sur deux
2. Conseil économique et social – Élection du Bureau [Charte]	9 janvier	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
3. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, vingt-quatrième session [résolutions 34/180 et 51/68 de l'Assemblée générale]	15 janvier-2 février	New York	23 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
4. UNICEF – Conseil d'administration, première session ordinaire [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	22-26 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	
5. CNUCED – Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme, trente-septième session [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	22-26 janvier	Genève	^b	I (AArCEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
6. Conseil d'administration du PNUD et du FNUAP, première session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	29 janvier-2 février	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	
7. Conseil économique et social, session d'organisation [Charte]	30 janvier-2 février	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
8. Groupe spécial d'États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction, vingt-troisième session [résolution 49/86 de l'Assemblée générale]	Janvier (3 semaines)	Genève	141 G	I (AArCEFR)	T	–	
9. Comité des droits de l'enfant, vingt-sixième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	Janvier (3 semaines)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
10. Conseil consultatif pour les questions de désarmement [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	Janvier (4 jours)	New York	20 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
11. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Janvier (1 séance)	New York	12 E	–	–	–	Trois sessions d'une séance chacune par an
12. Réunion conjointe des Conseils d'administration du PAM, du PNUD/FNUAP et de l'UNICEF [résolution 52/12 B de l'Assemblée générale]	Janvier	New York	36 G/36 G/ 36 G	I (AArCEFR)	T	–	
13. Conférence du désarmement, première partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Janvier-mars (10 semaines)	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session en trois parties par an
14. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail présession [résolutions 45/124, 47/94 et 51/68 de l'Assemblée générale]	5-9 février	New York	4 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an

Organe	Dates (2001)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
15. Comité préparatoire intergouvernemental pour la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés [résolutions 52/187 et 53/182 de l'Assemblée générale]	5-9 février	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T –
16. PNUD – Conseil d'administration, vingt et unième session [résolutions 2997 (XXVII) et 42/185 de l'Assemblée générale]	5-9 février	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T – Une session tous les deux ans
17. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	6 février-30 mars	New York	16 E	I (AArCEFR)	T – Trois sessions par an
18. Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial, première session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale]	12-16 février	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T –
19. Commission du développement social, trente-neuvième session [résolutions 10 (II), 1139 (XLI) et 1996/7 du Conseil économique et social]	12-22 février	New York	46 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
20. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité scientifique et technique, trente-huitième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	12-23 février	Vienne	61 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
21. Commission du développement durable – Groupes de travail spéciaux interessions à composition non limitée [résolution 1997/63 du Conseil économique et social]	26 février-9 mars	New York	53 G	I (AArCEFR)	T –
22. Commission des établissements humains, dix-huitième session [résolution 1978/1 du Conseil économique et social et résolution 32/162 de l'Assemblée générale]	Février (8 jours)	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T – Une session tous les deux ans
23. Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail présession [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	Février (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T – Trois sessions par an
24. Commission des stupéfiants – Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient [résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social]	Février (1 semaine)	Une capitale dans la région	23 G	I (AArR)	T – Une session par an
25. Comité des placements [résolution 284 (III) de l'Assemblée générale]	Février (2 jours)	New York	11 ou 12 E	–	– Quatre ou cinq réunions par an
26. Huitième Réunion des États Parties à la Convention relative aux droits de l'enfant [résolution 44/25 de l'Assemblée générale]	Février (1 jour)	New York	191 G	I (AArCEFR)	T SR – Une session tous les deux ans
27. Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, quarante et unième session [résolutions 31/133 et 39/125 de l'Assemblée générale]	Février	New York	5 G	–	– Une session par an
28. CNUCED – Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication [résolution 1982/67 du Conseil économique et social]	Février	Genève	34 G	I (AArCEFR)	T –

Organe	Dates (2001)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^p	Fréquence
29.	Commission des droits de l'homme – Groupe de travail des situations [résolution 1990/41 du Conseil économique et social]	Genève	5 E	I (AEFR)	T – Une session par an
30.	Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	New York	25 G	I (AArCEFR)	T SR ^c
31.	Comité du Prix des Nations Unies en matière de population [résolution 36/201 de l'Assemblée générale]	New York	10 G	I (AEF)	T – Une session par an
32.	Commission de statistique, trente-deuxième session [résolutions 8 (I), 8 (II) et 1566 (L) du Conseil économique et social]	New York	24 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
33.	CNUCED – Commission du commerce des biens et services, et des produits de base [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Genève	^b	I (AArCEFR)	T –
34.	Commission de la condition de la femme, quarante-cinquième session [résolutions 11 (II), 1147 (XLJ), 1987/21 et décision 1999/257 du Conseil économique et social]	New York	45 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
35.	CNUCED – Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Genève	^b	I (AArCEFR)	T –
36.	Commission de la population et du développement, trente-quatrième session [résolutions 150 (VII), 87 (LVII) et 1995/55 du Conseil économique et social]	New York	47 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
37.	Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité juridique, quarantième session [résolution 1472 (XIV) de l'Assemblée générale]	Vienne	61 G	I (AArCEFR)	T SR ^d Une session par an
38.	Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, cinquante-huitième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	Genève	18 E	I (ACEFR)	T SR Deux sessions par an
39.	Commission des stupéfiants, quarante-quatrième session [résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social]	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
40.	Comité des droits de l'homme – Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	New York	9 E	I (AEFR)	T – Trois sessions par an
41.	Comité plénier de la Commission des stupéfiants [résolution 1991/39 du Conseil économique et social]	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an

Organe	Dates (2001)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
42. Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage, septième session [résolution 46/122 de l'Assemblée générale]	Mars (3 jours)	Genève	5 E	I (AEF)	T – Une session par an
43. UNITAR – Conseil d'administration, trente-neuvième session, première partie [résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l'Assemblée générale]	Mars (2 à 3 jours)	Genève	28 E	I (AArCEFR)	T – Une session en deux parties par an
44. Commission des droits de l'homme, cinquante-septième session [résolution 9 (II) du Conseil économique et social]	Mars/avril (6 semaines)	Genève	53 G	I (AArCEFR)	T SR Une session par an
45. Comité des droits de l'homme, soixante et onzième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	Mars/avril (3 semaines)	New York	18 E	I (AArCEFR)	T SR Trois sessions par an
46. Groupe spécial d'États Parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction, vingt-quatrième session [résolution 49/86 de l'Assemblée générale]	Mars/avril (3 semaines)	Genève	141 G	I (AArCEFR)	T –
47. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mars/avril (1 séance)	New York	12 E	–	– Trois sessions d'une séance chacune par an
48. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail, session de fond [résolution 48/42 de l'Assemblée générale]	Premier trimestre (4 semaines)	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T – Une session par an
49. CNUDCI – Groupe de travail sur le commerce électronique, trente-huitième session [résolution 2928 (XXXVII) de l'Assemblée générale]	Premier trimestre (2 semaines)	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an
50. CNUDCI – Groupe de travail des pratiques en matière de contrats internationaux, trente-quatrième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Premier trimestre (2 semaines)	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an
51. Comité spécial créé par la résolution 51/210 de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 1996	Premier trimestre (2 semaines)	New York	185 G	I (AArCEFR)	T –
52. CNUDCI – Groupe de travail sur l'arbitrage, vingt-sixième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Premier trimestre (2 semaines)	Vienne	36 G	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an
53. Commission du développement durable, Groupe intergouvernemental spécial à composition non limitée d'experts en matière d'énergie et de développement durable [résolution S-19/2 de l'Assemblée générale]	Premier trimestre (1 semaine)	New York	53 G	I (AArCEFR)	T –
54. Septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique [décision 1997/292 du Conseil économique et social]	Premier trimestre (1 semaine)	New York	41 G	I (AEF)	T – Une session tous les quatre ans
55. Réunion du Groupe d'experts sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale [résolution 53/77 A de l'Assemblée générale]	Premier trimestre (1 semaine)	New York	5 E	I (AR)	T –

Organe	Dates (2001)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
56.	2-6 avril	New York	36 G	I (AArCEFR)	T –
57.	9 ou 16-27 avril	New York	53 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
58.	14-20 avril	Genève ou autre lieu à déterminer	193 G	I (AArCEFR)	T –
59.	23-27 avril	Genève	^b	I (AArCEFR)	T –
60.	30 avril-11 mai	New York	93 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
61.	Avril (3 semaines)	New York	185 G	I (AArCEFR)	T PV – Une session par an
62.	Avril (2 semaines)	New York	15 E	I (AEFR)	T – Deux sessions par an
63.	Avril/mai (2 semaines)	New York	21 E	I (AArCEFR)	T –
64.	Avril (1 semaine)	New York	24 E	I (AArCEFR)	T – Une session par an
65.	Avril (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	T – Une session par an
66.	Avril (7 jours)	Bangkok	51 G	I (ACFR)	T – Une session par an
67.	Avril (3 jours)	Genève	10 E	I (AE)	T –
68.	Avril (2 jours)	Genève	26 ST	I (AF)	T – Deux sessions par an
69.	Avril (1 jour)	New York	34 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
70.	Avril (1 jour)	New York	53 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an

Organe	Dates (2001)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
71. Réunion spéciale de haut niveau entre le Conseil économique et social et les institutions de Bretton Woods [résolution 50/227 de l'Assemblée générale]	Avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	SR
72. CEA – Comité technique préparatoire plénier, vingtième session [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Avril	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	– Une session tous les deux ans
73. CEA – Vingt-cinquième réunion de la Conférence des ministres, trente-quatrième session de la Commission [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Avril	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	– Une session tous les deux ans
74. Comité contre la torture, vingt-sixième session [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale]	Avril/mai (3 semaines)	Genève	10 E	I (AEFR)	SR Deux sessions par an
75. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, vingt-quatrième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	Avril/mai (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	SR Trois sessions par an
76. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, dixième session [résolution 1992/1 du Conseil économique et social]	Avril/mai (8 jours)	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	– Une session par an
77. Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme, quinzième session [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	Avril/mai (3 jours)	Genève	5 E	I (AF)	– Deux sessions par an
78. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale – Réunions en parallèle pour des consultations officielles et groupes de travail [décision 1997/232 du Conseil économique et social]	Avril/mai (12 séances)	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	–
79. CEE, cinquante-sixième session [résolution 36 (IV) du Conseil économique et social]	1er-4 mai	Genève	55 G	I (AFR)	– Une session par an
80. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	1er mai- 13 juillet	New York	16 E	I (AArCEFR)	– Trois sessions par an
81. Conseil économique et social, reprise de la session d'organisation [Charte]	2 et 3 mai	New York	54 G	I (AArCEFR)	SR Une session par an
82. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, trente-quatrième session [résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale]	7-25 mai	Vienne	36 G	I (AArCEFR)	SR Une session par an
83. Commission de la science et de la technique au service du développement, cinquante session [résolution 46/235 de l'Assemblée générale et résolution 1993/75 du Conseil économique et social]	14-18 mai	Genève	33 G	I (AArCEFR)	– Une session tous les deux ans
84. Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial, deuxième session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale]	14-18 mai (s'il y a lieu)	Rome	36 G	I (AArCEFR)	–

Organe	Dates (2001)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
85. Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial, session annuelle [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale]	21-25 mai	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T –
86. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – Réunions des organes subsidiaires de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques [résolution 52/199 de l'Assemblée générale]	21 mai-1er juin	Bonn	165 G	I (AArCEFR)	T –
87. Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture, vingtième session [résolution 36/151 de l'Assemblée générale]	Mai (2 semaines)	Genève	5 E	I (AEF)	T – Une session par an
88. Réunion des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer [résolutions 37/66 et 49/28 de l'Assemblée générale]	Mai (1 ou 2 semaines)	New York	116 G	I (AArCEFR)	T –
89. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, soixante-troisième session [décision 1998/255 du Conseil économique et social]	Mai (1 semaine)	New York	5 E	I (AArEF)	T –
90. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – Groupe de travail présession [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	Mai (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	T – Trois sessions par an
91. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail sur les minorités [résolution 1998/246 du Conseil économique et social]	Mai (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T – Une session par an
92. Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants, cinquantième session [résolution 913 (X) de l'Assemblée générale]	Mai (1 semaine)	Vienne	21 G	I (ACEFR)	T – Une session par an
93. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mai (2 jours)	New York	11 ou 12 E	–	– Quatre ou cinq réunions par an
94. Réunion des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme [résolutions 46/111 et 49/178 de l'Assemblée générale]	Mai	Genève	8 E	I (AEF)	T – Une session par an
95. Organe international de contrôle des stupéfiants, soixante-dixième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	Mai	Vienne	13 E	I (AArEFR)	T – Deux ou trois sessions par an
96. Conférence du désarmement, deuxième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Mai-juin (7 semaines)	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T PV – Une session en trois parties par an
97. Comité des droits de l'enfant, vingt-septième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	Mai/juin (3 semaines)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T SR – Trois sessions par an

Organe	Dates (2001)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^f	Fréquence
98.	Mai/juin (1 semaine)	New York	5 E	I (AR)	T – Une session par an
99.	Mai/juin (1 semaine)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T – Une session tous les deux ans
100.	Mai/juin (3 jours)	Beyrouth	13 G	I (AArF)	T – Une session tous les deux ans
101.	Mai/juin (2 jours)	Beyrouth	13 G	I (AArF)	T – Une session tous les deux ans
102.	4-8 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
103.	4-22 juin	New York	23 E	I (AArCEFR)	T SR Deux sessions par an
104.	6-15 juin	Vienne	61 G	I (AArCEFR)	T PV ^d Une session par an
105.	11-22 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
106.	25-29 juin	New York	4 E	I (AEF)	T – Deux sessions par an
107.	27-29 juin	New York	3 E	–	– Une session par an
108.	Juin (3 semaines)	New York	18 E	I (AArCEFR)	T – Une session par an
109.	Juin (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T – Trois sessions par an
110.	Juin (3 jours)	New York	185 G	I (AArCEFR)	T PV
111.	Juin (1 jour)	New York	19 G	I (AArCEFR)	T –
112.	Juin/juillet (5 semaines)	Genève	7 E	I (AF)	T PV ^e Deux sessions par an
113.	Juin/juillet (4 semaines)	New York	34 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an

Organe	Dates (2001)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
114.	Groupes spécial d'États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction, vingt-cinquième session [résolution 49/86 de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (3 semaines)	Genève	141 G	I (AArCEFR) T -
115.	Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail sur les formes contemporaines d'esclavage [décision 16 (LVI) du Conseil économique et social]	Juin/juillet (8 jours)	Genève	5 E	I (AEFR) T - Une session par an
116.	Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (6 à 8 séances par semaine, 30 séances au maximum)	New York	25 G	I (AArCEFR) T SR ^c
117.	Conseil consultatif pour les questions de désarmement [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (4 jours)	New York	20 E	I (AArCEFR) T - Deux sessions par an
118.	Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses – Sous-Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses, dix-neuvième session [résolution 1989/104 du Conseil économique et social]	2-13 juillet	Genève	22 G	I (ACEFR) T - Une ou deux sessions par an
119.	Conseil économique et social, session de fond [Charte]	2-27 juillet	Genève	54 G	I (AArCEFR) T SR Une session par an
120.	CFPI, cinquante-quatrième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	16-27 juillet	New York	15 E	I (AEFR) T - Deux sessions par an
121.	Comité des droits de l'homme, soixante-douzième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	Juillet (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArCEFR) T SR Trois sessions par an
122.	Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 1503 (XLVIII) du Conseil économique et social]	Juillet (2 semaines)	Genève	5 E	I (ACEFR) T - Une session par an
123.	Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet (1 semaine)	New York	15 E	I (AF) T - Une session tous les deux ans
124.	Comité des droits de l'homme – Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	Juillet (1 semaine)	Genève	9 E	I (AEFR) T - Trois sessions par an
125.	Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail sur les populations autochtones [résolution 1982/34 du Conseil économique et social]	Juillet (1 semaine)	Genève	5 E	I (ACEFR) T - Une session par an
126.	Conférence du désarmement, troisième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Juillet-septembre (7 semaines)	Genève	61 G	I (AArCEFR) T PV Une session en trois parties par an

Organe	Dates (2001)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
127.	Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, cinquante-troisième session [résolution 9 (II) du Conseil économique et social]	Genève	26 E	I (AArCEFR)	SR Une session par an
128.	Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, cinquante-neuvième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	Genève	18 E	I (ACEFR)	SR Deux sessions par an
129.	Commission sur les limites du plateau continental, dixième session [art. 2.5) de l'annexe II de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer]	New York	21 E	I (AArCEFR)	–
130.	Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, soixante-quatrième session [décision 1998/255 du Conseil économique et social]	Genève	5 E	I (AArEF)	–
131.	UNICEF – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [résolution 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	New York	36 G	I (AArCEFR)	–
132.	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	New York	16 E	I (AArCEFR)	– Trois sessions par an
133.	Conseil d'administration du PNUD et du FNUAP, troisième session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	New York	36 G	I (AArCEFR)	–
134.	CNUCED – Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme, trente-huitième session, première partie [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	Genève	^b	I (AArCEFR)	– Une ou deux sessions par an
135.	Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	New York	11 ou 12 E	–	– Quatre ou cinq réunions par an
136.	UNITAR – Conseil d'administration, trente-neuvième session, deuxième partie [résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l'Assemblée générale]	Genève	28 E	I (AArEF)	– Une session en deux parties par an
137.	UNRWA – Commission consultative [résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale]	Amman	10 G	I (AArF)	– Une session par an
138.	Groupe spécial d'États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction, vingt-sixième session [résolution 49/86 de l'Assemblée générale]	Genève	141 G	I (AArCEFR)	–
139.	Comité des droits de l'enfant, vingt-huitième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	Genève	10 E	I (AArCEFR)	SR Trois sessions par an
140.	Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	New York	12 E	–	– Trois sessions d'une séance chacune par an

Organe	Dates (2001)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
141. Assemblée générale, cinquante-sixième session [Charte]	Septembre-décembre	New York	185 G	I (AArCEFR)	T PV/SR ^t
142. CNUDCI – Groupe de travail sur l'arbitrage, vingt-septième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Troisième trimestre (2 semaines)	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an
143. Réunion du Groupe d'experts sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale [résolution 53/77 A de l'Assemblée générale]	Troisième trimestre (1 semaine)	New York	5 E	I (AR)	T –
144. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes [résolutions 1987/34 et 1988/15 du Conseil économique et social]	Troisième trimestre (1 semaine)	Santiago	41 G	I (AEF)	T –
145. Réunion des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer [résolutions 37/66 et 49/28 de l'Assemblée générale]	Troisième trimestre	New York	116 G	I (AArCEFR)	T –
146. CNUCED – Conseil du commerce et du développement, quarante-huitième session [résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et résolution 114 (V) de la CNUCED]	1er-12 octobre	Genève	^b	I (AArCEFR)	T – Une session par an
147. Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial, troisième session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale]	22-26 octobre	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T –
148. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, septième session, et réunions des organes subsidiaires [résolution 52/199 de l'Assemblée générale]	29 octobre-8 novembre	Bonn ou autre lieu à déterminer	165 G	I (AArCEFR)	T –
149. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	Genève	9 E	I (AEFR)	T – Trois sessions par an
150. Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail présession [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T – Trois sessions par an
151. HCR – Comité exécutif, cinquante-deuxième session [résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	Genève	54 G	I (AArCEFR)	T SR Une session par an
152. Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, trente-quatrième session [résolution 2099 (XX) de l'Assemblée générale]	Octobre (2 jours)	New York	25 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
153. Comité des droits de l'homme, soixante-troisième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	Octobre/novembre (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T SR Trois sessions par an

Organe	Dates (2001)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^f	Fréquence
154. Comité administratif de coordination, seconde session ordinaire [résolution 13 (III) du Conseil économique et social]	Octobre/ novembre (2 ou 3 jours)	New York	26 ST	I (AF)	T – Deux sessions par an
155. Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 (IV) de l'Assemblée générale]	Octobre/ novembre (5 semaines)	New York	7 E	I (AF)	T PV ^e Deux sessions par an
156. Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique [résolutions 347 (IV) et 1438 (XIV) de l'Assemblée générale]	27 novembre-4 décembre	À déterminer	9 E	I (AF)	– Une session par an
157. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien – Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien [résolutions 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale]	29 novembre	New York	25 G	I (AArCEFR)	T PV
158. Comité contre la torture, vingt-septième session [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale]	Novembre (2 semaines)	Genève	10 E	I (AEFR)	T SR Deux sessions par an
159. Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme, seizième session [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	Novembre (3 jours)	Genève	5 E	I (AF)	T – Deux sessions par an
160. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Novembre (2 jours)	New York	11 ou 12 E	–	– Quatre ou cinq réunions par an
161. Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]	Novembre (1 jour)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T –
162. Huitième Réunion des États parties à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale]	Novembre (1 jour)	Genève	117 G	I (AEFR)	T SR Une session tous les deux ans
163. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 séance)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T – Une réunion par an
164. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés [résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 séance)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T – Une réunion par an
165. Organe international de contrôle des stupéfiants, soixante et onzième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	Novembre	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T – Deux ou trois sessions par an
166. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, vingt-cinquième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	Novembre/ décembre (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T SR Trois sessions par an

Organe	Dates (2001)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
167.	Novembre/ décembre (3 semaines)	Genève	141 G	I (AArCEFR)	T –
	Groupe spécial d'États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction, vingt-septième session [résolution 49/86 de l'Assemblée générale]				
168.	Novembre/ décembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArEF)	T –
	Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, soixante-cinquième session [décision 1998/255 du Conseil économique et social]				
169.	Novembre/ décembre (3 jours)	New York	33 ST	–	–
	PNUD – Réunion consultative interorganisations [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]				
170.	3-14 décembre	Genève	22 G	I (ACEFR)	T – Une ou deux sessions par an
	Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses – Sous-Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses, vingtième session [résolution 1989/104 du Conseil économique et social]				
171.	5 décembre	À déterminer	3 E	–	–
	Comité des commissaires aux comptes, session extraordinaire [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]				
172.	Décembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	T – Deux sessions par an
	Comité des droits économiques, sociaux et culturels – Groupe de travail présession [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]				
173.	Décembre (1 semaine)	Tokyo	28 E	I (AF)	T – Une session par an
	ONU – Conseil, quarante-huitième session [résolution 3081 (XXXVIII) de l'Assemblée générale]				
174.	Décembre (2 jours)	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T – Une session tous les deux ans
	Commission des stupéfiants, reprise de la quarante-quatrième session [résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social]				
175.	Décembre (2 jours)	New York	185 G	I (AArCEFR)	T PV Une session par an
	Commission du désarmement, session d'organisation [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]				
176.	Quatrième trimestre (2 semaines)	Vienne	36 G	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an
	CNUDCI – Groupe de travail des pratiques en matière de contrats internationaux, trente-cinquième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]				
177.	Quatrième trimestre (2 semaines)	Vienne	36 G	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an
	CNUDCI – Groupe de travail sur le commerce électronique, trente-neuvième session [résolution 2928 (XXXVII) de l'Assemblée générale]				
178.	Selon les besoins (30 séances au maximum)	Genève	^b	I (AArCEFR)	T – Selon les besoins
	CNUCED – Autres conférences et réunions sur les produits de base [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale] ^b				
179.	Selon les besoins (30 séances au maximum)	Genève	^b	I (AArCEFR)	T – Selon les besoins
	CNUCED – Séminaires et groupes d'étude [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale] ^b				

Organe	Dates (2001)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^f	Fréquence
180.	CNUCED – Consultations du Secrétaire général et du Président du Conseil du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Genève	^b	I (AArCEFR)	T – Selon les besoins
181.	CNUCED – Réunions directives du Conseil du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Genève	^b	I (AArCEFR)	T – Selon les besoins
182.	Conseil de tutelle (et ses comités de rédaction) [Charte]	New York	5 G	I (ACFR)	T PV ^e Selon les besoins
183.	Conseil de sécurité [Charte]	New York	15 G	I (AArCEFR)	T PV Selon les besoins
184.	Conseil de sécurité – Comité d'experts [décision prise par le Conseil de sécurité à sa Ire séance, en 1946]	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins
185.	Conseil de sécurité – Comité d'experts créé par le Conseil de sécurité à sa 1506 ^e séance (1969)	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins
186.	Conseil de sécurité – Comité d'admission de nouveaux membres [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42 ^e séance, en 1946]	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins
187.	Conseil de sécurité – Comité du Conseil de sécurité pour les réunions hors Siège du Conseil [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625 ^e séance]	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins
188.	Conseil de sécurité – Commission créée en application de la résolution 446 (1979) du Conseil de sécurité	New York	3 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins
189.	Conseil de sécurité – Comité spécial créé en application de la résolution 507 (1982) du Conseil de sécurité	New York	4 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins
190.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 661 (1990) concernant la situation entre l'Iraq et le Koweït	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins
191.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 748 (1992) concernant la Jamahiriya arabe libyenne	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins
192.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins
193.	Conseil de sécurité – Commission ad hoc créée par la résolution 794 (1992) du Conseil de sécurité	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins
194.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 864 (1993) concernant l'Angola	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins
195.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 918 (1994) concernant le Rwanda	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins
196.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 985 (1995) concernant le Libéria	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins
197.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone	New York	15 G	I (AArCEFR)	T SR Selon les besoins

Organe	Dates (2001)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
198. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1160 (1998)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	SR Selon les besoins
199. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 687 (1991)	Selon les besoins	Genève	15 G	I (AArCEFR)	SR Selon les besoins
200. Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine [résolution 194 (III) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	3 G	I (AF)	– Selon les besoins
201. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail [résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	– Selon les besoins
202. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien [résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	25 G	I (AArCEFR)	SR Selon les besoins
203. Comité des conférences [résolution 43/222 B de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	21 G	I (AArCEFR)	– Selon les besoins
204. Comité des relations avec le pays hôte [résolution 2819 (XXVI) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	19 G	I (AArCEFR)	– Selon les besoins
205. Conseil d'administration du PNUD et du FNUAP, réunions d'information et consultations officielles [résolutions 2020 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	– Selon les besoins
206. UNICEF – Conseil d'administration, réunions d'information et consultations officielles [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	– Selon les besoins
207. Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 [résolution 808 (1993) du Conseil de sécurité et résolution 47/235 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	La Haye	11 E	I (AF)	– Selon les besoins
208. Tribunal criminel international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 [résolution 955 (1994) du Conseil de sécurité]	Selon les besoins	Arusha	11 E	I (AF)	– Selon les besoins
209. Comité chargé des organisations non gouvernementales [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	À déterminer (3 semaines)	New York	19 G	I (AArCEFR)	– Une session par an
210. Groupe spécial d'experts de la coopération internationale en matière fiscale [résolutions 1273 (XLIII) et 1765 (LIV) du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	New York	25 E	I (AArCEFR)	– Une session tous les deux ans
211. Groupe d'experts sur la sécurité internationale et le statut d'État exempt d'armes nucléaires de la Mongolie [résolution 53/77 D de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	10 E	À déterminer	–

Organe	Dates (2001)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
212.	Conférence internationale sur le commerce des armes illicites sous tous ses aspects [résolution 53/77 E de l'Assemblée générale]	New York	193 G	I (AArCEFR)	T -
213.	Assemblée générale, session extraordinaire chargée de mesurer le degré de réalisation des buts du sommet mondial pour les enfants [résolution 51/186 de l'Assemblée générale]	New York	185 G	I (AArCEFR)	T PV
214.	Groupe d'éminentes personnalités sur le développement de l'Afrique [résolution 46/151 de l'Assemblée générale]	New York	À déterminer	I (AF)	T -
215.	Commission du droit international, cinquante-troisième session [résolution 174 (II) de l'Assemblée générale]	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T SR Une session par an
216.	Cinquième Conférence des États parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [déclaration finale de la Conférence spéciale des États parties]	Genève	141 G	I (AArCEFR)	T -
217.	Séminaire sur le droit international [résolution 49/51 de l'Assemblée générale]	Genève	30 E	I (AEF)	- - Une session par an
218.	Comité des droits économiques, sociaux et culturels, session extraordinaire [décision 1999/287 du Conseil économique et social]	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T SR
219.	Conférence spéciale des États parties à la Convention sur les armes biologiques concernant un protocole relatif aux mesures de vérification [déclaration finale de la Conférence extraordinaire des États parties]	Genève	141 G	I (AArCEFR)	T -
220.	Comité préparatoire de la Conférence spéciale des États parties à la Convention sur les armes biologiques concernant un protocole relatif aux mesures de vérification [déclaration finale de la Conférence spéciale des États parties]	Genève	141 G	I (AArCEFR)	T -
221.	Comité préparatoire de la cinquième Conférence des États parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [déclaration finale de la Conférence spéciale des États parties]	Genève	141 G	I (AArCEFR)	T -
222.	Troisième Réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction [paragraphe 2 de l'article 11 de la Convention]	Genève	83 G	I (AArCEFR)	T -
223.	Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée [résolution 52/111 de l'Assemblée générale]	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T -

Organe	Dates (2001)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^p	Fréquence
224.	Comité des droits économiques, sociaux et culturels, groupe de travail présession, session extraordinaire [décision 1999/287 du Conseil économique et social]	Genève	5 E	I (AEFR)	T –
225.	Comité préparatoire de la deuxième Conférence des Parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [déclaration finale de la première Conférence d'examen]	Genève	100 G	I (AArCEFR)	T –
226.	Deuxième Conférence des Parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [déclaration finale de la première Conférence d'examen]	Genève	100 G	I (AArCEFR)	T –
227.	Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole II, tel que modifié, à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [paragraphe 1 de l'article 13 du Protocole modifié]	Genève	28 G	I (AArCEFR)	T –
228.	Commission des droits de l'homme constituée en comité préparatoire de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée [résolution 52/111 de l'Assemblée générale]	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T –
229.	CNUCED – Réunions d'experts [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T –
230.	Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Europe [résolution 1993/36 du Conseil économique et social]	Vienne	55 G	I (AEFR)	T – Une session tous les trois ans
231.	Commission des établissements humains constituée en comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un examen et à une évaluation d'ensemble de l'application du Programme pour l'habitat, deuxième session de fond [résolution 53/180 de l'Assemblée générale]	Nairobi	193 G	I (AArCEFR)	T –
232.	PNUJE – Comité de haut niveau composé de ministres et de hauts fonctionnaires [décision 19/1 B du Conseil d'administration]	Nairobi	36 G	I (AArCEFR)	T –
233.	INSTRAW – Conseil d'administration, vingt et unième session [résolutions 33/187 et 34/157 de l'Assemblée générale]	Saint-Domingue	11 E	I (AEF)	T – Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2001)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
234. CEPALC – Comité plénier, vingt-sixième session [résolution 106 (VI) du Conseil économique et social]	À déterminer (2 jours)	Santiago	41 G	I (AEF)	T	–	Une session tous les deux ans
235. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, cinquième session, et réunions des organes subsidiaires [résolution 52/198 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Bonn ou autre lieu à déterminer	102 G	I (AArCEFR)	T	–	
236. Réunion générale des représentants des secrétariats des organismes des Nations Unies et du Secrétariat général de la Ligue des États arabes et de ses organisations spécialisées sur la coopération [résolutions 45/82 et 50/16 de l'Assemblée générale]	À déterminer	À déterminer	27 ST	I (AArF)	T	–	Une session tous les deux ans

^a Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le Règlement intérieur.

^b Ouvert à la participation de tous les États membres de la CNUCED intéressés (résolution 80 (III) de la Conférence, par. 9).

^c Pour des séances plénières seulement.

^d Au paragraphe 8 de sa résolution 53/45 du 3 décembre 1998, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction que, conformément au paragraphe 9 de sa résolution 52/56, le Comité, à sa quarante et unième session, avait revu de nouveau ses besoins concernant l'utilisation de transcriptions non éditées et décidé de continuer d'utiliser ces transcriptions.

^e En cas d'auditions.

^f L'usage est de n'établir de procès-verbaux que pour les séances plénières et les séances de la Première Commission.

**D. Projet de calendrier des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées,
de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes de suivi des traités
créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, 2000**

<i>Organe</i>	<i>Dates (2000)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
1. OACI – Comité, cent cinquante-neuvième session	17 janvier-4 février	Montréal
2. OMS – Conseil exécutif, cent cinquième session	24-29 janvier	Genève
3. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Commission préparatoire, Groupe de travail B	31 janvier-11 février	Vienne
4. OACI – Conseil, cent cinquante-neuvième session	21 février-17 mars	Montréal
5. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Commission préparatoire, Groupe de travail A	28 février-3 mars	Vienne
6. FIDA – Conseil d'administration	Février	Rome
7. UPU – Conseil d'exploitation postale	Février	Berne
8. UPU – Conseil d'administration	Février	Berne
9. AIEA – Conseil des gouverneurs	20 mars	Vienne
10. Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins, sixième session	20-31 mars	Kingston
11. OIT – Conseil d'administration du BIT et ses comités, deux cent soixante-dix-septième session	Mars/avril	Genève
12. OACI – Comité, cent soixantième session	17 avril-5 mai	Montréal
13. FIDA – Conseil d'administration	Avril	Rome
14. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Commission préparatoire, onzième session	2-5 mai	Vienne
15. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité du programme et du budget	8 mai	Vienne
16. Conférence des États parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques	15-19 mai	La Haye
17. OMS – Assemblée mondiale de la santé, cinquante-troisième session	15-20 mai	Genève
18. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Commission préparatoire, Groupe de travail B	15-26 mai	Vienne
19. Cinquième réunion de l'Organe subsidiaire de la Convention sur la diversité biologique chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques	15-26 mai	Nairobi
20. OMM – Conseil exécutif, cinquante-deuxième session	16-26 mai	Genève
21. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Commission préparatoire, Groupe de travail A	19-23 juin	Vienne
22. OACI – Conseil, cent soixantième session	22 mai-16 juin	Montréal
23. ONUDI – Conseil du développement industriel, vingt-deuxième session	29 mai-2 juin	Vienne
24. OIT – Conférence générale, quatre-vingt-huitième session	30 mai-15 juin	Genève
25. OMS – Conseil exécutif, cent sixième session	Mai/juin	Genève
26. UNESCO – Conseil exécutif, cent cinquante-huitième session	Mai/juin	Paris
27. AIEA – Conseil des gouverneurs	5 juin	Vienne
28. UIT – Conseil	Juin (2 semaines)	Genève
29. OIT – Conseil d'administration du BIT et ses comités, deux cent soixante-dix-huitième session	Juin	Genève
30. FAO – Conseil, cent dix-neuvième session	Juin	Rome
31. OMI – Conseil, quatre-vingt-quatrième session	Juin	Londres
32. Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins, reprise de la sixième session	3-21 juillet (2 semaines)	Kingston

<i>Organe</i>	<i>Dates (2000)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
33. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Commission préparatoire, douzième session	21-25 août	Vienne
34. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Commission préparatoire, Groupe de travail B	28 août-8 septembre	Vienne
35. ONUDI – Comité des programmes et des budgets, seizième session	4-8 septembre	Vienne
36. AIEA – Conseil des gouverneurs	11 septembre	Vienne
37. AIEA – Conférence générale	18-22 septembre	Vienne
38. AIEA – Conseil des gouverneurs	25 septembre	Vienne
39. FIDA – Conseil d'administration	Septembre	Rome
40. OMPI – Assemblée des États membres	Septembre/octobre	Genève
41. Banque mondiale/FMI – Réunions annuelles conjointes des conseils des gouverneurs	Septembre/octobre	Washington
42. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Commission préparatoire, Groupe de travail A	9-13 octobre	Vienne
43. OACI – Comité, cent soixante et unième session	10-27 octobre	Montréal
44. UNESCO – Conseil exécutif, cent cinquante-neuvième session	Octobre	Paris
45. UPU – Conseil d'exploitation postale	Octobre/novembre	Berne
46. ONUDI – Conseil du développement industriel	13-17 novembre	Vienne
47. OACI – Conseil, cent soixante et unième session	13 novembre-8 décembre	Montréal
48. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité de la coopération et de l'assistance techniques	20 novembre	Vienne
49. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Commission préparatoire, treizième session	21-24 novembre	Vienne
50. OIT – Conseil d'administration du BIT et ses comités, deux cent soixante-dix-neuvième session	Novembre	Genève
51. FAO – Conseil, cent vingtième session	Novembre	Rome
52. FAO – Conférence, trente et unième session	Novembre	Rome
53. FAO – Conseil, cent vingt et unième session	Novembre	Rome
54. OMI – Assemblée, vingt-deuxième session	Novembre	Londres
55. OMI – Conseil, quatre-vingt-cinquième session	Novembre	Londres
56. AIEA – Conseil des gouverneurs	4 décembre	Vienne
57. FIDA – Conseil d'administration	Décembre	Rome

E. Projet de calendrier des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, 2001

<i>Organe</i>	<i>Dates (2001)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
1. OACI – Comité, cent soixante-deuxième session	15 janvier-2 février	Montréal
2. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité du programme et du budget	Janvier	Vienne
3. OMS – Conseil exécutif, cent septième session	Janvier/février	Genève
4. OACI – Conseil, cent soixante-deuxième session	19 février-16 mars	Montréal
5. FIDA – Conseil d'administration	Février	Rome
6. AIEA – Conseil des gouverneurs	Mars	Vienne

<i>Organe</i>	<i>Dates (2001)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
7. OIT – Conseil d'administration du BIT et ses comités, deux cent quatre-vingtième session	Mars/avril	Genève
8. ONUDI – Comité des programmes et des budgets, dix-septième session	2-6 avril	Vienne
9. OACI – Comité, cent soixante-troisième session	17 avril-4 mai	Montréal
10. FIDA – Conseil d'administration	Avril	Rome
11. Conférence des États parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques	14-18 mai	La Haye
12. OACI – Conseil, cent soixante-troisième session	22 mai-22 juin	Montréal
13. OMS – Assemblée mondiale de la santé, cinquante-quatrième session	Mai	Genève
14. OMM – Conseil exécutif, cinquante-troisième session	Mai	Genève
15. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité administratif et budgétaire	Mai	Vienne
16. OMS – Conseil exécutif, cent huitième session	Mai/juin	Genève
17. UNESCO – Conseil exécutif, cent soixantième session	Mai/juin	Paris
18. ONUDI – Conseil du développement industriel, vingt-deuxième session	8-22 juin	Vienne
19. UIT – Conseil	Juin (2 semaines)	Genève
20. OIT – Conférence générale, quatre-vingt-neuvième session	Juin	Genève
21. OIT – Conseil d'administration du BIT et ses comités, deux cent quatre-vingt et unième session	Juin	Genève
22. AIEA – Conseil des gouverneurs	Juin	Vienne
23. FAO – Conseil, cent vingt-deuxième session	Juin	Rome
24. OMI – Conseil, quatre-vingt-sixième session	Juin	Londres
25. AIEA – Conseil des gouverneurs	Septembre	Vienne
26. FIDA – Conseil d'administration	Septembre	Rome
27. OMPI – Assemblée des États membres	Septembre/octobre	Genève
28. Banque mondiale/FMI – Réunions annuelles conjointes des conseils des gouverneurs	Septembre/octobre	Washington
29. OACI – Comité, cent soixante-quatrième session	8-26 octobre	Montréal
30. AIEA – Conseil des gouverneurs	Octobre	Vienne
31. AIEA – Conférence générale	Octobre	Vienne
32. UNESCO – Conseil exécutif, cent soixante et unième session	Octobre	Paris
33. UNESCO – Conférence générale, trente et unième session	Octobre/novembre	Paris
34. OACI – Conseil, cent soixante-quatrième session	13 novembre-7 décembre	Montréal
35. OIT – Conseil d'administration du BIT et ses comités, deux cent quatre-vingt-deuxième session	Novembre	Genève
36. FAO – Conseil, cent vingt-troisième session	Novembre	Rome
37. FAO – Conférence, trente-deuxième session	Novembre	Rome
38. FAO – Conseil, cent vingt-quatrième session	Novembre	Rome
39. OMI – Assemblée, vingt-troisième session	Novembre	Londres
40. OMI – Conseil, quatre-vingt-septième session	Novembre	Londres
41. ONUDI – Conférence générale, neuvième session	3-7 décembre	Vienne
42. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité de la coopération et de l'assistance techniques	Décembre	Vienne
43. AIEA – Conseil des gouverneurs	Décembre	Vienne

<i>Organe</i>	<i>Dates (2001)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
44. FIDA – Conseil d'administration	Décembre	Rome
45. Assemblée de l' Autorité internationale des fonds marins, septième session	À déterminer	Kingston